

GUIDE

Handicaps & services



CLIC Alli'âges

2 bis mail de Bourgchevreuil - 35510 Cesson-Sévigné
Tél. 02 99 77 35 13 - alliages@wanadoo.fr - www.clic-alliages.fr

Editorial

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances nous engage tous à participer à l'insertion et à l'intégration des personnes en situation de handicap. Tous, quel que soit le domaine, nous avons localement à apporter notre part et à agir pour leur INCLUSION.

Le CLIC, en tant qu'antenne MDPH les accueille et les soutient dans l'accès aux droits. Par la réalisation de ce guide de ressources utiles aux personnes et à leurs familles, l'association y contribue directement.

Dans l'idée de ne pas recréer de l'existant, ce guide fera référence au **«guide pratique pour les personnes en situation de handicap»** élaboré par le Département et la MDPH.

Dans un souci d'accessibilité, une version numérique est disponible sur le site internet du CLIC Alli'âges, vous pouvez également faire une demande auprès du CLIC pour avoir accès au document dans une autre version téléchargeable si cela est nécessaire pour la lecture.

Ce guide ne prétend pas être exhaustif, n'hésitez pas à signaler vos évolutions au CLIC, pour aider à sa future actualisation.

Nous souhaitons que cette édition 2018 facilite l'accès aux services et aux ressources proposés sur notre territoire.

Jean LEMESLE,
Président du CLIC Alli'âges

Sommaire

Vivre avec son handicap

Illustrations de parcours de vie



Services éducatifs



Services d'accueil - Services de soutiens familiaux et à la parentalité



L'emploi



Le transport



Loisirs, culture, sport



Services d'aide à domicile



Hébergement



Services d'aide à la protection juridique



Associations spécifiques

Vivre avec son handicap

Illustration des parcours de vie

Pour faciliter votre lecture : A titre d'exemples, vous trouverez cinq illustrations de parcours de vie de personnes en situation de handicap ainsi qu'un court résumé de leurs situations. Ces exemples ont été construits avec les personnes concernées, ils montrent la complexité de différents parcours et les initiatives que ces personnes et leurs familles ont pu entreprendre. Ce guide ne prétend pas être exhaustif, il met en évidence les différents services que les personnes ont pu mobiliser.

Pour comprendre le parcours de chaque personne qui a témoigné, il est important de lire le résumé dans un premier temps et de regarder la frise par la suite.

L'illustration a une double lecture :

- **Verticale**, qui reprend les thématiques de la vie quotidienne (qui varient en fonction des situations) :

- le parcours de soin
- les services éducatifs
- le travail
- le transport
- le logement ou les services d'aide à domicile

- les loisirs, la culture et le sport ou le parcours associatif
- les services d'aide à la protection juridique
- un exemple de démarches alternatives pour la progression dans l'apprentissage

- **Horizontale** : une flèche indique les différentes périodes de la vie de la personne.

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

En tant qu'Antenne de la MDPH, une équipe vous accueille, vous écoute, vous accompagne et vous soutient dans les démarches liées à votre handicap. C'est un lieu ressources qui vous orientera vers le bon interlocuteur si besoin. Il accompagne les habitants de son territoire qui s'étend sur 23 communes.



CLIC Alli'âges

2 bis, mail de Bourgchevreuil
35 510 Cesson-Sévigné
Téléphone : 02 99 77 35 13
www.clic-alliages.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Service qui accueille, informe, accompagne et conseille les personnes en situation de handicap et leur entourage. La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la MDPH prend les décisions sur l'ensemble des droits des personnes en situation de handicap et donne une orientation à la suite d'une évaluation.



Siège social

13, avenue de Cucillé
35031 Rennes
Téléphone : 0 810 01 19 19
Mail : contact@mdph35.fr
www.mdph35.fr

Info sociale en ligne

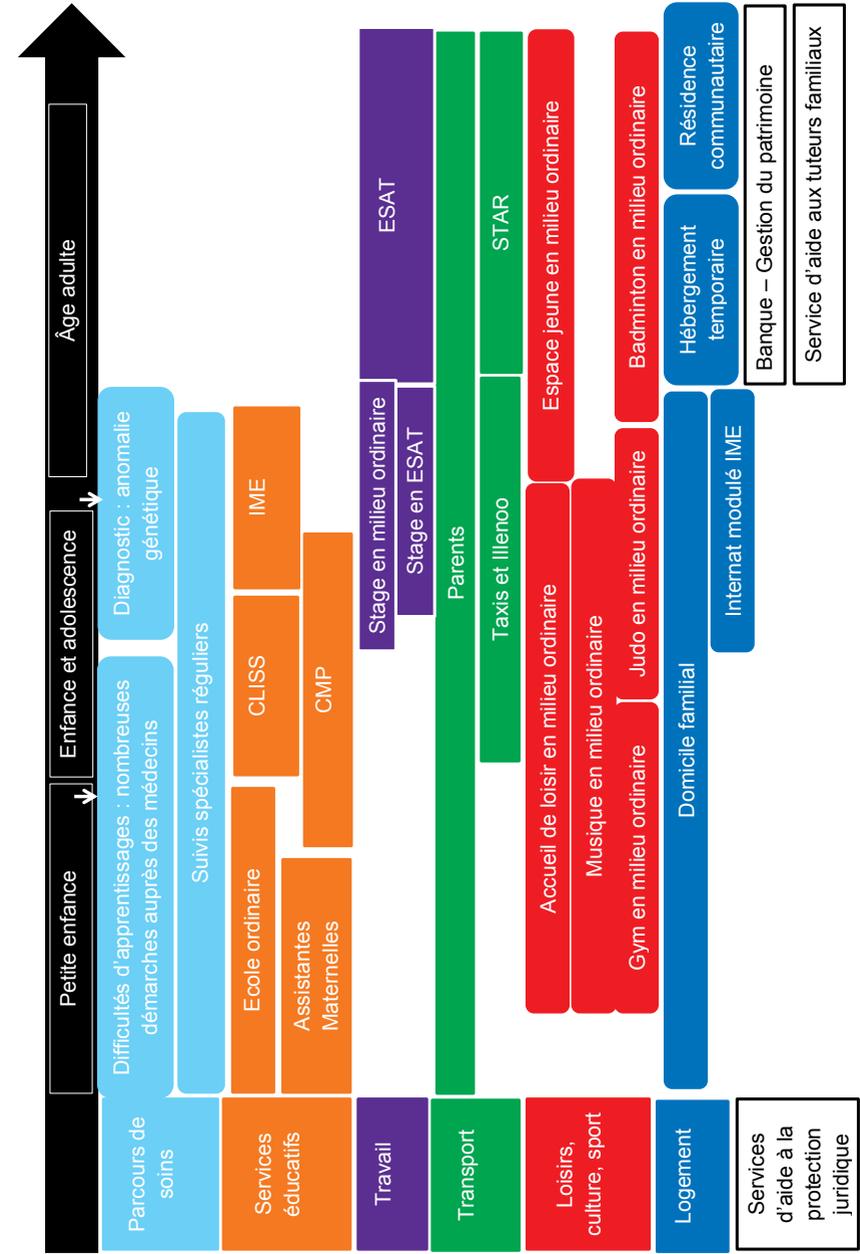
Service d'information sociale et d'orientation, généraliste, et ouvert à tous, Info sociale en ligne s'inscrit dans les dispositifs d'action sociale du Département d'Ille-et-Vilaine. Des travailleurs sociaux se relaient pour renseigner le public.

Téléphone : **0810 20 35 35**

Mail : isl@ille-et-vilaine.fr

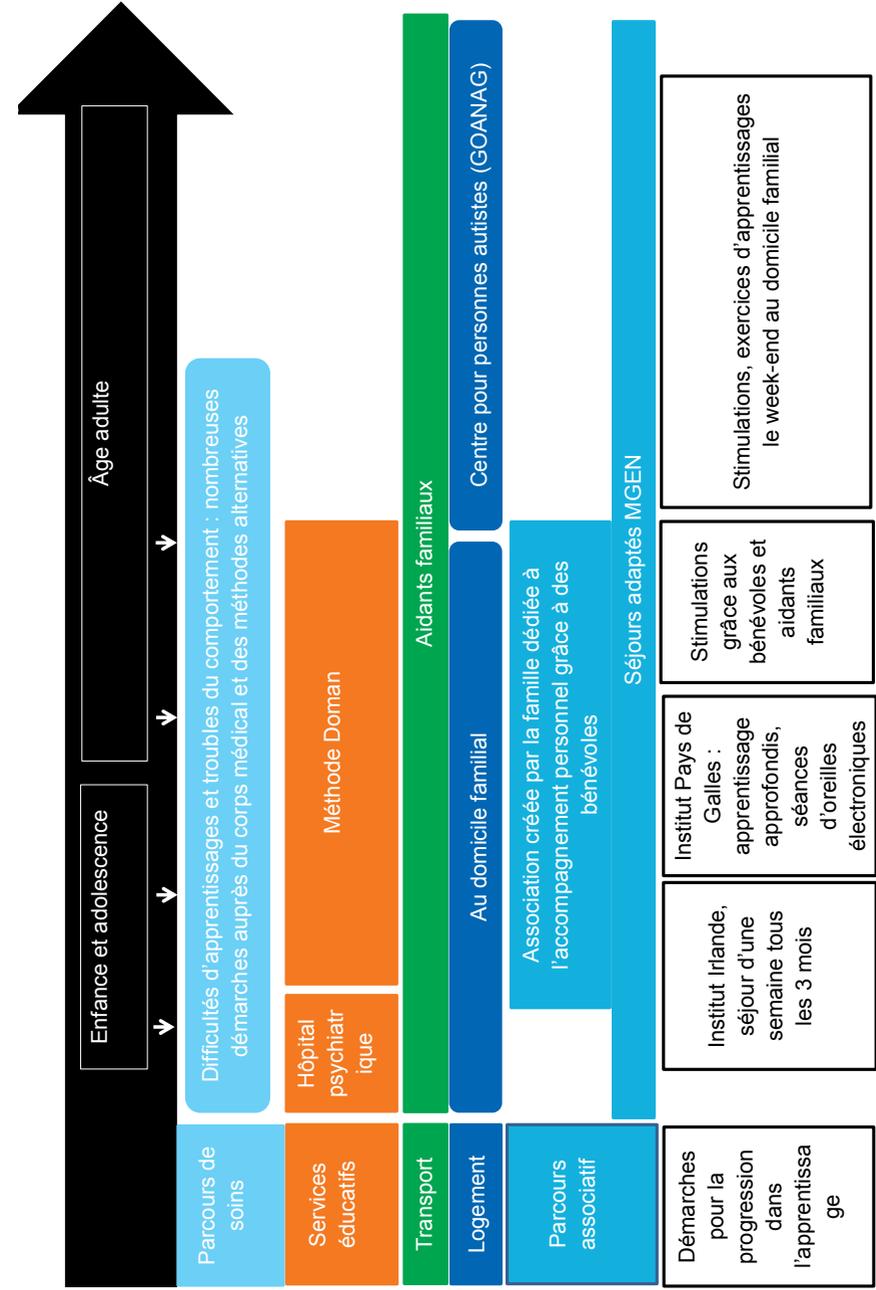
Parcours de vie de Monsieur P.

Quand il était petit, la mère de Monsieur P. a constaté un décalage des acquisitions au fur et à mesure de son avancée dans la petite enfance. A environ deux ans, le médecin de famille l'a orienté vers le CHU pour des examens complémentaires et une prise en charge paramédicale a commencé. Il a débuté sa scolarité en milieu ordinaire à l'âge de 3 ans à temps partiel jusqu'à ses 6 ans, les enseignants ont été prévenus de ses difficultés et des démarches d'éducation spécialisée ont été mises en route. Sa mère a adapté son temps de travail pour être présente auprès de son fils. Après avoir consulté de nombreux experts, c'est lorsqu'il a 16 ans que le corps médical pose le diagnostic d'une anomalie génétique sur sa situation. Pour avancer dans leurs vies, monsieur P. et sa famille ont dû se soutenir entre eux, ils ont aussi eu besoin de faire le point avec un psychiatre sur la situation de leur fils et sur la dynamique familiale. Aujourd'hui, monsieur P. à 20 ans, il travaille dans un ESAT, il a son appartement dans une résidence communautaire où il vit la semaine et rentre chez ses parents le week-end. Il se déplace avec une autonomie relative grâce aux transports en commun. Ses parents continuent de l'aider dans ses démarches du quotidien et dans la gestion de son budget, ils ont dû solliciter divers associations, services et institutions pour toutes les démarches dont il a eu besoin.



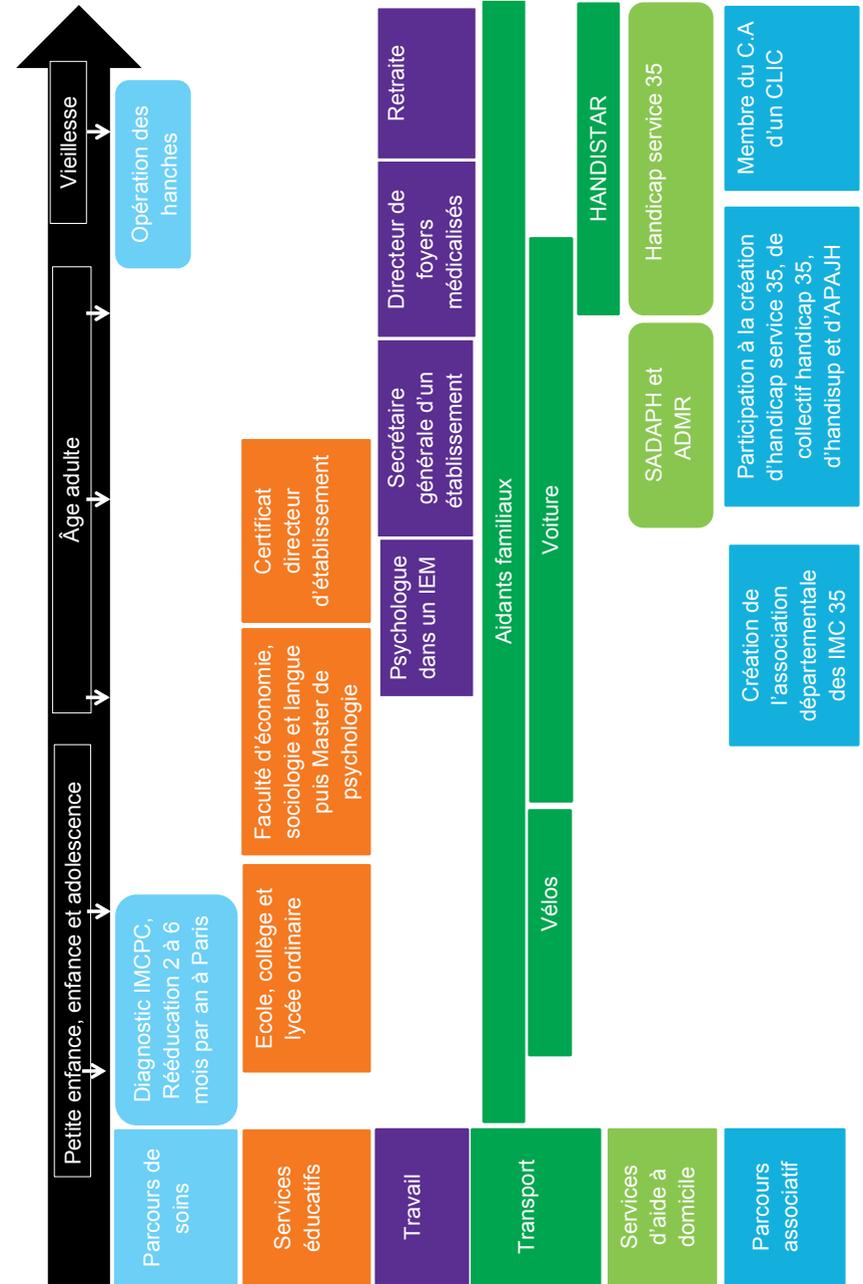
Parcours de vie de Monsieur X.

Le père de monsieur X est à la retraite, il vit avec sa femme à Thorigné-Fouillard, ils ont deux enfants. Monsieur X est en situation de handicap, il est porteur d'un trouble du spectre autistique. Dès la petite enfance, ses parents se sont rendu compte qu'il avait des difficultés : sommeil très perturbé, absence de langage, retard de la marche, pas d'apprentissage. Monsieur X a été orienté vers un établissement psychiatrique, puis à ses 12 ans, ses parents ont décidé de ne pas suivre les recommandations médicales classiques mais de chercher à le stimuler grâce à la méthode Doman, qui au fur et à mesure a montré son efficacité. En effet, grâce aux nombreux séjours en pays anglo-saxons avec ses parents, Monsieur X a appris à lire, à s'exprimer un peu sur un clavier ; il a intégré certains codes de la société, a continué à faire des progrès. Pour ce suivi très exigeant, sa mère, enseignante, a quitté l'Éducation Nationale, ses parents ont aménagé une pièce de rééducation chez lui, ils ont monté une association et des bénévoles sont venus les aider pour accompagner leur fils dans ses apprentissages au quotidien. Aujourd'hui monsieur X a 44 ans, il vit dans un établissement la semaine et chez ses parents le week-end.



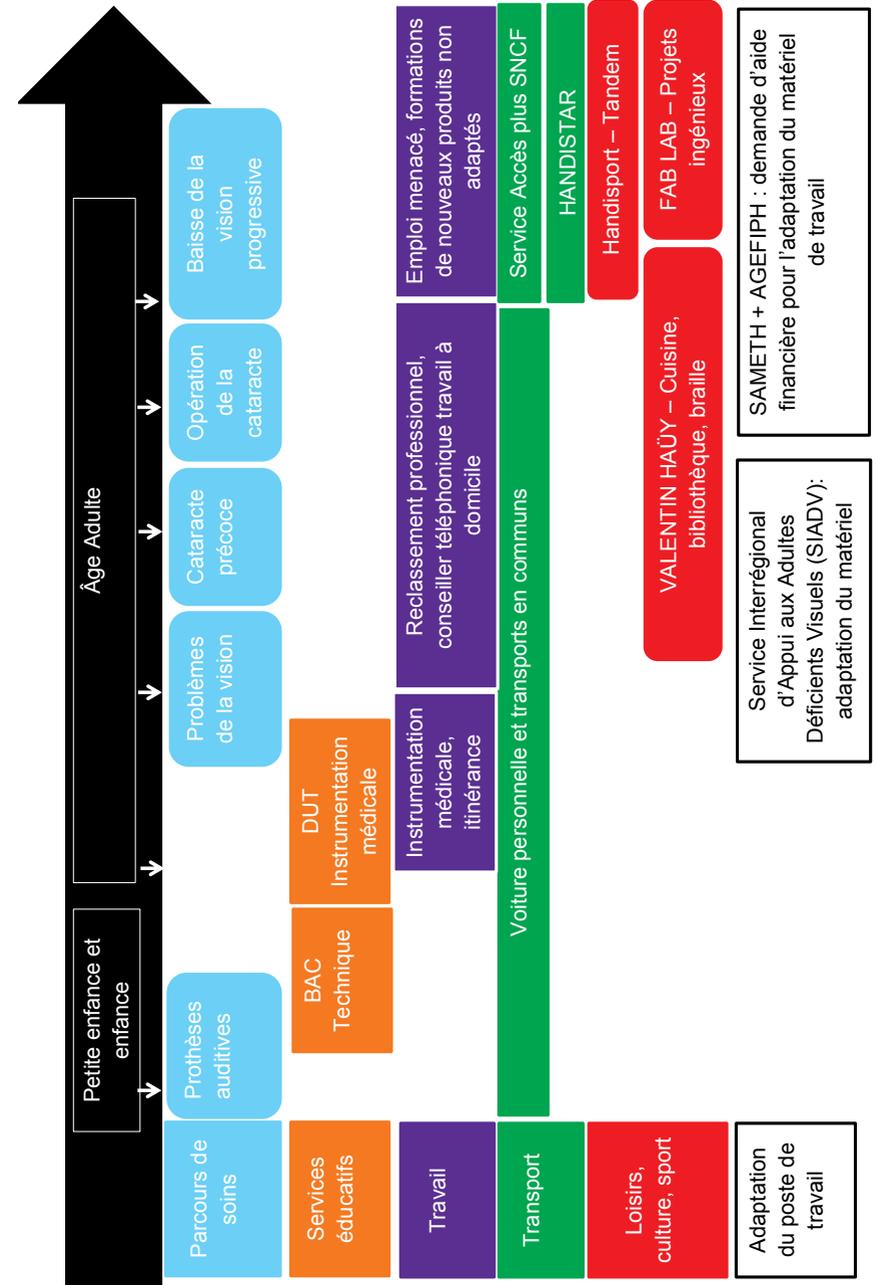
Parcours de vie de Monsieur F.

Monsieur F va avoir 67 ans, il est à la retraite et vit avec sa femme à Chantepie, il est père de trois enfants et grand-père de quatre petits-enfants. Depuis sa naissance M. F a un handicap, il a été diagnostiqué (IMCPC) à l'âge de 6 ans. Il a été à l'école ordinaire pendant toute sa vie grâce à la volonté de sa mère, à la sensibilisation de ses enseignants et à sa motivation personnelle. Il a fait de longues études et une carrière professionnelle enrichissante. Il a toujours été militant pour défendre les droits des personnes en situation de handicap, il a créé plusieurs associations pour améliorer leur quotidien. Aujourd'hui il continue à être investi dans l'associatif.



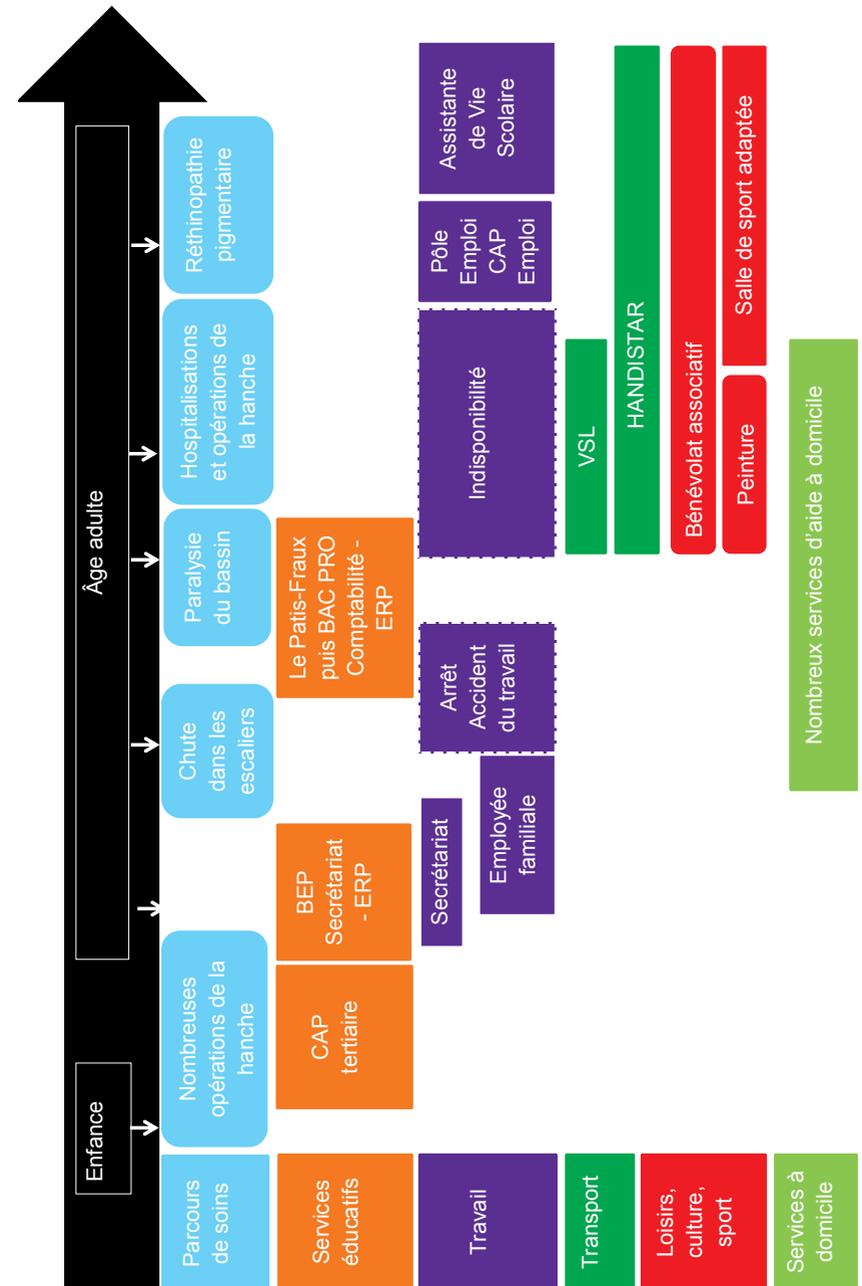
Parcours de vie de Monsieur C.

Monsieur C a 54 ans, il habite à Chantepie avec sa femme et ses deux enfants adolescents. Il travaille de chez lui, pour une entreprise de matériel médical, en tant que conseiller téléphonique et informaticien. Il est dans cette entreprise depuis 30 ans et fait du télétravail depuis dix ans, depuis qu'il a été reclassé professionnellement à cause de ses problèmes de vision. Monsieur C est né avec un problème de surdit , il s'est fait appareiller   l' ge de six ans, et il perd la vision petit   petit. Au cours de sa vie, Monsieur C a d  s'informer sur de nombreux services, que ce soit pour son travail ou sa vie priv e.



Parcours de vie de Madame D.

Madame D a 47 ans, elle est divorcée et a deux enfants. Elle habite à proximité de Rennes et travaille dans un collège en tant qu'assistante de vie scolaire. Madame D est née avec une maladie congénitale des hanches et a subi de multiples opérations dans l'enfance. Même si cet handicap l'a toujours suivi au cours de sa vie, sa situation s'est gravement compliquée lorsqu'elle a fait une chute dans les escaliers alors qu'elle travaillait en tant qu'employée familiale, en 2005. Après cette chute, elle a eu une atrophie musculaire à une jambe et elle a été de nombreuses fois hospitalisée, dont pour deux opérations de prothèses totales de hanches. Depuis peu, Madame D a pris connaissance qu'elle souffrait d'un deuxième handicap congénital, une rétinopathie pigmentaire, elle perd la vue petit à petit. Face à ce nouvel handicap, elle doit adapter son environnement et ses activités, autant professionnelles que personnelles. Madame D a mobilisé de nombreuses ressources institutionnelles, comme le CLIC et la MDPH, ainsi que des associations et des services pour continuer à participer à la vie en société et l'aider à compenser ses handicaps. Madame D ne veut pas que son handicap devienne un obstacle pour avancer dans sa vie, elle n'hésite pas à expliquer sa situation et à demander de l'aide.



A stylized orange graduation cap icon with a tassel, centered on the right side of the page. The text 'Services éducatifs' is overlaid on the cap in white.

Services éducatifs

1. Institutions..... 23

- Inspection Académique
- Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (ASH)

2. Services d'aide à la scolarité en milieu ordinaire..... 25

Dans l'enseignement primaire :

- Enseignant référent
- L'enseignement adapté
- ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
- Aménagement et matériel pédagogique adaptés

Dans l'enseignement secondaire :

- HANDISUP BRETAGNE
- SAVE : Rennes 1
- SUIO Relais Handicap : Rennes 2

3. Services d'aide à la scolarisation à domicile... 29

- CNED : Centre National d'Enseignement à Distance
- SESSAD : Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
- SAPAD : Service d'Assistance Pédagogique à Domicile

4. Services médico-éducatifs, services de consultations de soins spécialisés 31

- CAMPS : Centres d'Aide Médico-Sociale Précoce
- CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique
- CMP : Centre Médico-Psychologique

5. Scolarisation en établissements spécialisés 33

- UE : Unité d'Enseignement Hissé et Ho
- IME : Institut Médico-Educatif
- IEM : Institut d'Education Motrice
- ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
- IES : Institut d'Education Sensorielle
- DAT : Dispositif d'Accueil Temporaire

6. Services éducatifs spécifiques 34

- SAFT : Service d'Accueil Familial Thérapeutique
- Plateforme « Aide Handicap École »

7. Service d'apprentissages spécifiques 36

- Céciweb formation (*permanences St Jacques*)

1. Institutions

Inspection Académique

L'inspecteur d'académie est chargé d'animer et de mettre en œuvre dans le département la politique éducative définie par le ministre de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports.

www.ac-rennes.fr

Circonscription de Cesson 1, quai Dujardin 35000 Rennes Tél. : 02 99 25 10 69 ce.iens35.cesson@ac-rennes.fr	Circonscription de Chartres de Bretagne Tél. : 02 99 25 18 65 ce.iens35.chartres@ac-rennes.fr
Circonscription de Saint-Jacques de la Lande Tél. : 02 99 25 18 66 ce.iens35.stjacques@ac-rennes.fr	Circonscription de Châteaubourg (dont Piré-sur-Seiche) 3, rue Bel Air BP 12 175 35221 Châteaubourg Tél. : 02 99 04 67 67 ce.iens35.chateaubourg@ac-rennes.fr

Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (ASH)

L'ASH correspond à l'inspection de l'Education nationale pour l'Adaptation Scolaire des élèves en situation de Handicap.

Vous pouvez vous adresser aux différentes circonscriptions pour connaître la liste des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

Inspection de l'Education nationale de Rennes ASH

Direction Académique
CS 50605

35706 Rennes cedex7

Tél : 02 99 25 11 02

Mail : ce.ien35.ashdep@ac-rennes.fr

www.ia35.ac-rennes.fr

Circonscription Rennes ASH 1^{er} degré <i>(maternelle et élémentaire)</i> Tél. : 02 99 25 11 02 ce.ien35.ashdep1d@ac-rennes.fr	Circonscription Rennes ASH 2^{ème} degré <i>(collège et lycée)</i> Tél. : 02 99 25 11 06 ce.ien35.ashdep2@ac-rennes.fr
---	---

2. Services d'aide à la scolarité en milieu ordinaire

Dans l'enseignement du premier et du second degré

L'enseignant référent

Il informe, aide et conseille les représentants légaux des enfants en situation de handicap qui fréquentent un établissement scolaire, une scolarité à domicile ou en milieu hospitalier, une unité d'enseignement ainsi que les enseignants. Il assure le parcours de formation de l'enfant et fait le lien entre les différents professionnels qui interviennent auprès de l'élève.

Condition d'accès :

> Une liste des enseignants référents vous est adressé au début de l'année scolaire, sinon adressez-vous au directeur de l'établissement dont vous dépendez

L'enseignement adapté

- **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) pour l'enseignement public - ASH :**

Equipe d'enseignants spécialisés qui aident les équipes pédagogiques à adapter leurs réponses face à la variété des besoins des élèves. Mise en place de démarches adaptées pour la réussite de l'élève à l'école.

Conditions d'accès :

- > Elève qui rencontre des difficultés importantes qui pourraient compromettre ses futurs apprentissages dans les écoles primaires
- > Les enseignants de RASED sont rattachés aux différentes circonscriptions de l'éducation Nationale du premier degré sur le département, disponible sur le site internet de l'Inspection Académique : www.ac-rennes.fr

• L'Enseignement Général et Professionnel Adapté (EGPA et EREA) :

Structure organisée au collège qui permet d'accéder, grâce à une formation commune de la 6^{ème} à la 3^{ème}, à une formation professionnelle qualifiante et diplômante de niveau V (CAP).

Conditions d'accès :

- > Elève qui rencontre des difficultés importantes au collège
- > S'adresser à l'enseignant de votre enfant, au directeur de l'établissement ou à l'enseignant référent

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Votre enfant pourra bénéficier d'un suivi pédagogique adapté à ses besoins dans le secondaire, dans une petite classe de 12 élèves maximum, tout en restant dans une école, un collège ou un lycée ordinaire.

Conditions d'accès :

- > Adressez-vous aux différentes circonscriptions du service ASH pour connaître la liste des classes ULIS
- > Faire une demande d'orientation auprès de la MDPH

Aménagement et matériel pédagogique adaptés

Votre enfant peut bénéficier d'un matériel pédagogique adapté, adressez-vous à votre enseignant référent ou à la MDPH pour que votre demande soit étudiée.

Handisup Bretagne

Vous pouvez vous adresser à Handisup pour tout ce qui concerne les démarches extra pédagogiques en lien avec votre vie étudiante.

Conditions d'accès :

- > Pour les étudiants en situation de handicap
- > Pour les inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur d'Ille-et-Vilaine

Handisup Bretagne

9 - 11, rue de Flandres - 35000 Rennes

www.handisupbretagne.org

Tél. : 02 99 14 66 35

Mail : contact@handisupbretagne.org

Service d'Aide à la Vie Etudiante (SAVE) – Université de Rennes 1

Accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap tout au long de leur cursus, pour toutes les demandes liées à la vie étudiante : accès aux études, aménagements des examens, accompagnement à l'insertion professionnelle et à la vie sociale (participation aux activités sportives, culturelles, associatives... de l'université).

Conditions d'accès :

> Pour les étudiants en situation de handicap inscrits à l'université de Rennes 1

Pôle Handicap - Campus de Beaulieu - Bât. 21

263 avenue du Général Leclerc
35700 Rennes
Tél. : 02 23 23 36 29
Mail : save@univ-rennes1.fr

Relais Handicap - Université Rennes 2

Accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap. Le service coordonne l'ensemble des actions mises en place en collaboration avec les différents services de l'université.

Conditions d'accès :

> Pour les étudiants en situation de Handicap inscrits à l'université de Rennes 2

Campus Villejean - Bâtiment de la présidence

35043 Rennes

Téléphone : 02 99 14 20 66 ou 02 99 14 13 86 ou 13 97

Mail : relais-handicap@univ-rennes2.fr

www.univ-rennes2.fr/devu/relais-handicap

3. Services d'aide à la scolarisation hors de l'établissement scolaire

Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

Etablissement public qui propose une formation scolaire et professionnelle à tous les élèves qui ne peuvent fréquenter physiquement un établissement scolaire.

Propose des solutions adaptées aux enfants et adolescents dont le handicap ou la maladie empêchent de suivre un enseignement ordinaire, des cursus scolaires adaptés.

Un soutien pédagogique à domicile par un enseignant peut être proposé aux élèves de moins de 16 ans.

Conditions d'accès :

> L'inscription peut se faire à tout moment de l'année, après avis de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ou de l'inspecteur d'académie

- > A partir de 6 ans
- > Chaque situation est étudiée au cas par cas par les équipes pédagogiques

CNED

Téléport 4 86980 FUTUROSCOPE.

Téléphone : 05 49 49 94 94

www.cned.fr

Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Apporte un soutien spécialisé dans les lieux de vie, accompagne l'entourage, aide au développement psychomoteur, soutien à l'intégration scolaire et l'autonomie, et assure la coordination entre les différents professionnels.

Conditions d'accès :

- > Sur orientation « SESSAD » de la MDPH
- > Pour les enfants de 6 à 20 ans
- > Pour les enfants porteurs de déficiences diverses qui nécessitent un accompagnement à domicile et dans leur milieu de vie
- > Liste disponible dans le « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » du Département d'Ille-et-Vilaine et de la MDPH, que vous pouvez consulter à la MDPH, dans les différents CLIC d'Ille-et-Vilaine ou sur le www.mdph35.fr

Services Accompagnement Pédagogique à Domicile (SAPAD)

Vous pourrez avoir un accompagnement pédagogique par un enseignant, l'accompagnement pourra avoir lieu à votre domicile ou dans un établissement hospitalier.

Conditions d'accès :

- > Pour les élèves qui ne fréquentent pas l'école, le collège ou le lycée pendant une période de plus de trois semaines ou qui doivent régulièrement s'en absenter pour suivre un traitement
- > Liste disponible dans le « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » du Département d'Ille-et-Vilaine et de la MDPH, que vous pouvez consulter à la MDPH, dans les différents CLIC d'Ille-et-Vilaine ou sur le site internet : www.mdph35.fr

4. Services médico-éducatifs, services de consultations de soins spécialisés

Une liste des services qui vont être cités en dessous est disponible dans le « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » du Département d'Ille-et-Vilaine et de la MDPH, que vous pouvez consulter à la MDPH, dans les différents CLIC d'Ille-et-Vilaine ou sur le site internet : www.mdph35.fr.

Centres d'Aide Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Accompagne dans vos questionnements concernant votre enfant, dans le diagnostic, la prise en charge et l'orientation vers d'autres structures dans l'objectif de réduire les conséquences psychologiques, familiales ou sociales du handicap.

Conditions d'accès :

- > Pour les enfants de la naissance à 6 ans
- > Pour les enfants porteurs d'un handicap sensoriel, moteur ou mental

Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)

Accompagnement de la famille et de l'enfant, apporte un diagnostic, accompagne dans les soins et les traitements des troubles du développement.

Condition d'accès :

- > Enfant de 6 à 20 ans

Centre Médico-Psychologique (CMP)

Accompagnement des enfants et adultes, apporte un diagnostic, accompagne dans les soins et les traitements des troubles du développement.

« Le CMP est la structure de soins pivot des secteurs de psy-

chiatry. Il assure des consultations médico-psychologiques et sociales pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées (CATTP, hôpital de jour, unité d'hospitalisation psychiatrique, foyers...). Une équipe pluridisciplinaire assure la coordination des soins psychiatriques pour la population du secteur. Il existe des CMP pour adultes et des CMP pour enfants et adolescents. »

5. Scolarisation en établissements spécialisés

Conditions d'accès :

- > Une liste des établissements qui vont être cités en dessous est disponible dans le « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » du Département d'Ille-et-Vilaine et de la MDPH, que vous pouvez consulter à la MDPH, dans les différents CLIC d'Ille-et-Vilaine ou sur le site internet : www.mdph35.fr
- > L'accueil dans l'un de ces établissements nécessite une orientation de la MDPH

• Instituts Médico-Educatif (IME)

Accueille les enfants et adolescents, de 0 à 20 ans, atteints de déficience intellectuelle et/ou de troubles associés.

• Instituts d'Education Motrice (IEM) :

Accueille les enfants et adolescents présentant une déficience motrice ou un polyhandicap.

- **Dispositifs et Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (DITEP)**

Accueille les jeunes de 3 à 20 ans, atteints de troubles du comportement. Accueil en internat ou demi-pension.

- **Instituts d'Education Sensorielle (IES)**

Accueille les enfants déficients auditifs et/ou visuels avec ou non des troubles du langage.

- **Dispositif d'Accueil Temporaire (DAT) :**

Accueil organisé en établissement médicosocial sur une durée limitée, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement. Il ne peut dépasser 90 jours par an.

- **Unité d'Enseignement (UE) :**

Classes rattachées à des établissements médico-sociaux, ouvertes en maternelle pour proposer un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement.

6. Les services éducatifs spécifiques

SAFT : Service d'Accueil Familial Thérapeutique

Service qui permet l'accompagnement d'un enfant au sein d'une famille d'accueil, lorsqu'il y a de grandes difficultés dans les relations familiales de l'enfant.

Conditions d'accès :

- > Liste disponible dans le « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » du Département d'Ille-et-Vilaine et de la MDPH, que vous pouvez consulter à la MDPH, dans les différents CLIC d'Ille-et-Vilaine ou sur le site internet : www.mdph35.fr
- > Nécessite une orientation MDPH
- > Pour les enfants de 3 à 20 ans
- > Pour les enfants porteurs de troubles du comportement, des déficiences intellectuelles qui provoquent des problèmes familiaux et nécessite une séparation avec la famille
- > Accompagnement en complément d'une prise en charge à la journée à l'école ou dans une autre institution

Plateforme « Aide Handicap École »

La plateforme du ministère de l'Education Nationale est là pour vous aider, vous conseiller, vous orienter, elle peut faire des médiations quand des difficultés se présentent au cours de la scolarité de votre enfant en situation de handicap.

Téléphone : 0 800 730 123

Mail : aidehandicapecole@education.gouv.fr

7. Service d'apprentissages spécifiques

Céciweb Formation

L'association propose des formations pour les déficients visuels aux outils numériques, des services d'édition de documents en audio et d'accessibilité de site internet. Toutes les interventions dans le cadre des permanences multimédia sont gratuites.

Conditions d'accès :

- > Pour les personnes mal-voyantes et non-voyantes
- > Permanence à la médiathèque de Saint Jacques-de-la-Lande et aux Champs Libres à Rennes

Céciweb formation

Siège social
15 rue des Micocouliers
56100 LORIENT
Téléphone : 06 71 93 89 85
Mail : ceciwebformation@free.fr
www.ceciweb.fr

En savoir



- Si vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé en milieu ordinaire et que cela est possible, vous pouvez faire une demande auprès de la MDPH pour avoir l'accompagnement d'une Assistante de Vie Scolaire (AVS) à l'école primaire
- Il existe un service interne dans chaque école de l'enseignement supérieur spécifique qui apporte de l'aide aux étudiants en situation de handicap



**Services
d'accueil**

**Services de soutiens
familiaux et
à la parentalité**

1. Les points ressources départementaux..... 42

- Dispositif d'Appui et d'Accompagnement à l'inclusion de la Petite Enfance – MERLINPINPIN
- Pôle ressource Handicap Enfance Jeunesse 35
- Service Médiation Familiale

2. Les points ressources territoriaux de l'enfance 44

- Service informations petite enfance
- Les Relais Assistants Maternels :
- Hauts comme trois pommes (Bourgarré, Corps Nuds)
- EssenCiel (St Jacques)
- RAM (Cesson, Brécé)
- RAM (Nouvoitou)

3. Les services d'accueil spécifiques 47

- Halte-garderie Primevères
- Parenbougé
- Berlingot
- Chamboultou

1. Les points ressources départementaux

Dispositif d'Appui et d'Accompagnement à l'inclusion de la Petite Enfance - MERLINPINPIN

Vous pourrez être accompagné, par le Pôle Ressource Petite Enfance et Handicap

- En tant que parent, pour une recherche de mode d'accueil de votre enfant de moins de 6 ans, des conseils administratifs. On vous apportera des réponses adaptées à vos difficultés. C'est un relai d'informations.
- En tant que professionnels dans l'accueil du handicap : crèches, accueils de loisirs, assistantes maternelles ...

L'association propose des formations.

- Vous pourrez participer à des groupes de parole pour les frères et sœurs d'enfants différents.
- Vous pourrez être accueilli au Lieu d'Accueil Enfant Parent. Celui-ci est ouvert 2 matinées par semaine aux enfants accompagnés de leur parent.

2 rue de la Volga
35200 Rennes
Tél. : 02 99 50 43 07
Mail: contact@merlinpinpin.com
www.merlinpinpin.com

Le Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse 35

Le dispositif accompagne les familles ayant un enfant en situation de handicap dans la recherche de loisirs en Accueil Collectif de Mineurs (ALSH, espace jeunes, et activités de loisirs collectifs) sur le département d'Ille et Vilaine.

Le pôle assure également un appui technique auprès des professionnels des structures de loisirs.

Conditions d'accès :

- > Pour les enfants de 6 à 18 ans en situation de handicap, ayant un dossier MDPH ou dossier en cours

www.poleressourceshandicapenfancejeunesse35.wordpress.com

Mail : loisirshandicap35@gmail.com

<p><i>Pour les professionnels :</i> Fédération Familles rurales 11 Avenue de brocéliande Chartres de Bretagne Tél. : 02 99 77 12 12</p>	<p><i>Pour les familles :</i> Association AR ROC'H 4 Route du Gacet Betton Tél. : 02 99 55 75 00</p>
---	--

Service médiation familiale

Pour tous les membres de la famille concernés par un conflit lié à la séparation, au divorce, ou une rupture de la communication. Le médiateur familial est un professionnel diplômé d'Etat, spécialisé dans la gestion des conflits et des crises familiales. Il est soumis à la confidentialité et l'impartialité.

L'entretien d'information à la médiation est gratuit. Ensuite, votre participation sera calculée selon vos revenus. Les entretiens sont payés à la séance, quatre à cinq séances peuvent être proposées.

Espace Médiation

2 avenue d'Italie

35200 Rennes

Tél. : 02 99 38 40 28

Mail : espace.mediation35@orange.fr

2. Les points ressources territoriaux de l'enfance

Service informations petite enfance

Pour toute demande en lien avec la garde de vos enfants de 0 à 3 ans, vous pouvez contacter le service d'information petite enfance du Pays de Châteaugiron Communauté. Vous serez accompagné dans vos recherches (assistantes

maternelles, crèche ...) afin de répondre au mieux à vos besoins.

Pays de Châteaugiron Communauté

Tél. : 07 60 80 71 62

Mail : petite.enfance@pcc.bzh

Les Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les familles, et les professionnels de la petite enfance.

Si vous êtes parent ou futur parent, ce service vous informe et conseille sur les modes d'accueil de votre commune, il vous accompagne dans votre projet, c'est un lieu d'écoute et de soutien.

Certains RAM proposent des temps d'espace jeux, des ateliers d'éveil et d'autres activités, renseignez-vous auprès d'eux pour les connaître.

« Haut comme trois pommes » - Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Il s'adresse aux habitants de Bourgbarré et Corps-Nuds.

Pôle Petite Enfance

Rue de l'Ancienne Mairie

35230 Bourgbarre

Tél. : 02 99 57 95 19

Mail : polepetiteenfance.35@gmail.com

Relais Assistants Maternels EssenCiel

Il s'adresse aux habitants de Saint-Jacques-de-la-Lande.

EPI Condorcet - 10 rue François Mitterrand
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
Tél. : 02 99 35 36 20
Mail : ram@st-jacques.fr

Relais Assistants Maternels Cesson-Sévigné et Brécé

Il s'adresse aux habitants de Cesson-Sévigné et Brécé et il existe des permanences dans les mairies des deux communes.

1 Esplanade de l'hôtel de ville	6 rue de Rennes
35510 Cesson-Sévigné	35530 Brécé
Tél. : 02 99 83 52 00 ou 06 95 60 71 17	
Mail : ram@udaf35.unaf.fr	

Relais Assistants Maternels « Pic&Collèg'Ram »

Il s'adresse aux habitants de Nouvoitou.

2 Rue de Vern
35410 Nouvoitou
Tél. : 02 23 07 14 58
Mail : ram@nouvoitou.fr

3. Les services d'accueil spécifiques

Halte-garderie Primevères

Accueil mixte, adapté aux enfants en situation de handicap, accompagnement personnalisé tous les après-midi. Tous les enfants sont acceptés dans la limite des places disponibles.

Conditions d'accès :

- > Pour les enfants de 1 à 6 ans
- > Votre enfant ne doit pas avoir besoin d'accompagnement de soins

19 rue du Hil
35230 Noyal-Chatillon-sur-Seiche
Téléphone : 02 99 50 72 64
Mail : Haltegarderie.primeveres@yahoo.fr
www.halte-garderie-primeveres.org

Association Parenbougé – Multi Accueil

L'association dispose de plusieurs crèches en Ille et Vilaine, dont :

- La crèche « Enfant'aisy » qui propose un multi accueil mixte adapté, avec une équipe formée pour accueillir les enfants en situation de handicap.
- La crèche « Calais » qui propose une souplesse dans les

horaires d'accueil et un planning sur mesure en fonction des horaires professionnels des parents.

Dans ces deux crèches, plusieurs modes d'accueil sont possibles : régulier, occasionnel et d'urgence. Les professionnels de l'association Parenboug travaillent en réseau avec le milieu soignant et rééducatif et favorisent l'inclusion. Ils accompagnent également les familles dans leurs questions liées à la parentalité. L'accueil est possible jusqu'à 5 jours par semaine.

Conditions d'accès :

- > Pour « Enfant'aisy » : habiter Saint-Jacques-de-la-Lande ou Rennes, ou faire partie du réseau inter-entreprises, les employés du réseau peuvent bénéficier de places dans la crèche. Accueil de 2,5 mois jusqu'à 6 ans
- > Pour « Calais » : habiter Cesson Sévigné ou Rennes ou faire partie du réseau inter-entreprises. Accueil de 2,5 mois jusqu'à 4 ans avec possibilité de prolongement jusqu'à 6 ans
- > Tout type de handicap

Calais	Enfant'aisy
10 Rue du Chêne Germain 35510 Cesson Sévigné Tél. : 02 99 36 23 73 Mail : creche.calais@parenboug.fr	2 rue Niocéphore Niepce 35136 St-Jacques-de-la-Lande Tél. : 02 99 01 10 02 Mail : enfantaisy@parenboug.fr

www.parenboug.fr

Berlingot

Halte-garderie, accueil de tous les enfants et tous les handicaps.

Conditions d'accès :

- > 4 mois à 4 ans, jusqu'à 6 ans.
- > Tout handicap.

Halte-garderie Berlingot

Maison des Associations
18, rue Laënnec
35770 Vern-sur-Seiche
Tél. : 02 99 00 49 70

Mail : contact@berlingot-vern.fr

Chamboutou

Accueil occasionnel ou régulier, en halte-garderie et crèche, en collectivité avec un personnel qualifié. Le projet de l'enfant est porté sur son bien être dans l'environnement.

Conditions d'accès :

- > Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans
- > Accueil des enfants et des familles atteints de surdit  en priorit 

1 all e du Ch teau Noble
35890 Laill 
T l. : 09 62 15 71 70

Mai : direction@chamboutou.fr

En savoir



Pour vous accompagner et vous soutenir, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des espaces jeux, lieux d'éveil et d'accueil qui réfléchiront à votre accompagnement et pourront vous soutenir.

A stylized purple icon of a document with a folded top-right corner. The document has several horizontal lines representing text. At the bottom of the document, the letters 'CV' are written in a large, bold, sans-serif font.

L'emploi

1. Services d'aide à l'emploi en milieu ordinaire.....	54
• Pôle emploi	
• P.A.E	
• WE KER	
2. Associations Intermédiaires.....	57
• Start'air	
• Relais emploi	
3. Services d'aide à l'emploi spécifiques	58
• OPS CAP Emploi – SAMETH 35	
• AGEFIPH	
4. Entreprises et établissements pour les adultes en situation de handicap	60
• EA	
• ESAT	

1. Services d'aide à l'emploi en milieu ordinaire

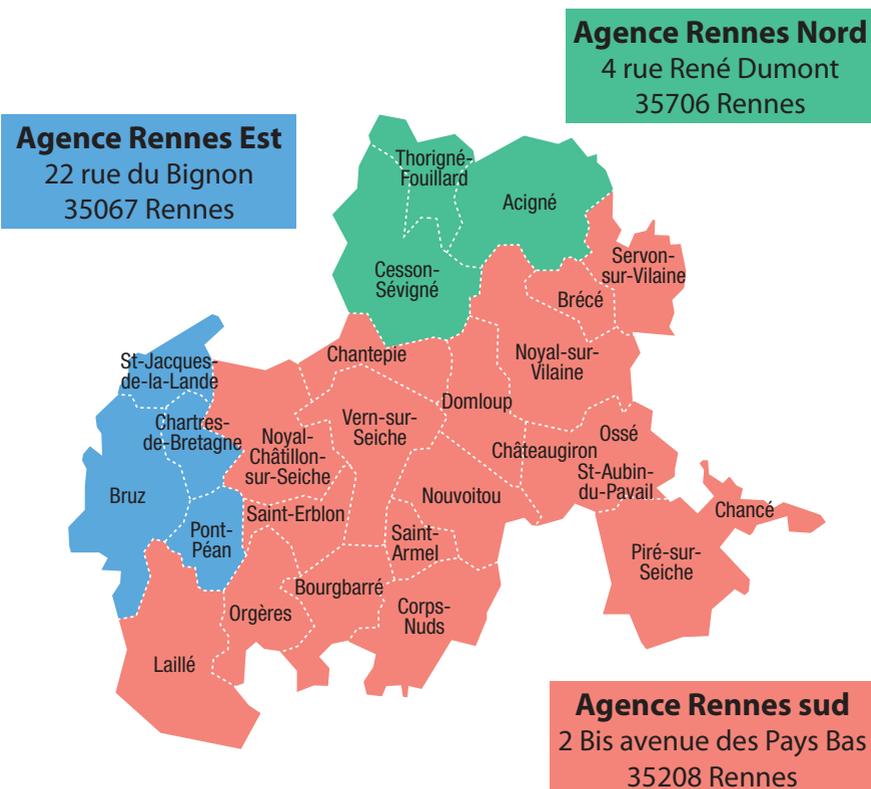
Pôle Emploi

Pôle Emploi vous accueille, vous informe, vous oriente et vous accompagne dans votre recherche d'emploi ou de formation. Inscription sur la plateforme internet, où dans une agence.

Plateforme téléphonique régionale :

Candidat, téléphone : 3949 (*Service gratuit + prix appel*)

Employeur, téléphone : 3995 (*Service gratuit + prix appel*)



WE KER (*anciennement Mission Locale*)

Vous pouvez vous adresser à WE KER pour avoir des informations et un accompagnement sur l'orientation, la formation et l'emploi. L'accompagnement peut être en complément de Cap Emploi.

Condition d'accès :

> Avoir entre 16 et 25 ans

Pour connaître le conseiller de votre secteur, adressez-vous directement au P.A.E. de votre commune, ou à la plateforme générale :

Tél. : 02 99 78 00 78

Mail : contact@mlrennes.org

www.mlrennes.org

Point Accueil Emploi (P.A.E.)

Service de proximité, qui informe, conseille et accompagne, en individuel ou collectif dans les démarches de recherche d'emploi et de formation.

Condition d'accès :

> Tout public, le service du Point Accueil Emploi peut être complémentaire de celui proposé par Cap emploi

Vous pouvez vous adresser au P.A.E. et à la Mission Locale de Châteaugiron ou de Noyal Sur Vilaine, si vous habitez dans la communauté de communes du pays de Châteaugiron.

**Action Emploi Cesson PAE
Cesson-Sévigné**
6 place de Waltrop
35510 Cesson-Sévigné
Téléphone : 02 99 83 25 96
Mail : pae.aec.cessonsevigne@gmail.com
Site internet : www.actionemploices-
son.fr

PAE Thorigné-Fouillard
Esplanade des droits de l'Homme
35235 Thorigné-Fouillard
Tél. : 02 99 04 54 43
Mail : agir@thorignefouillard.fr

PAE St-Jacques-de-la-Lande
1 rue François Mitterrand
35136 St-Jacques-de-la-Lande
Tél. : 02 99 29 76 80
Mail : pae@st-jacques.fr



PAE Bruz
Espace Simone Veil
Rue des Planches
35170 Bruz
Tél. : 07 50 84 53 14
Mail : bruz@pae-sud-rennes.fr

PAE Noyal-Chatillon-sur-Seiche
3 Rue de la mairie
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche
Tél. : 02 99 05 15 41
Mail: noyal@pae-sud-rennes.fr

PAE Chartres de Bretagne
Centre Jean Jaurès
1, rue Mme de Janzé
35131 Chartres de Bretagne
Tél. : 02 99 41 33 34
Mail : chartres@pae-sud-rennes.fr

PAE Chantepie
101 Avenue André Bonin
35135 Chantepie
Tél. : 02 99 41 07 95
Mail : Pae.chantepie@orange.fr

PAE Vern-sur-Seiche
37 rue de Chateaubriant
35770 Vern-sur-Seiche
Tél. : 02 99 62 99 00
Mail : Pae.vern@orange.fr

P.A.E. Châteaugiron
16, rue de Rennes
35410 Châteaugiron
Tél. : 02 99 37 39 10
Mail : pae.chateaugiron@
cc-payschateaugiron.fr

P.A.E. Noyal-sur-Vilaine
Rue du Pâtis Simon
35530 Noyal-sur-Vilaine
Tél. : 02 99 37 58 76
Mail : pae.noyal@pcc.bzh

2. Associations intermédiaires

L'association vous accompagne gratuitement si vous êtes un demandeur d'emploi, dans votre projet professionnel. Vous serez orienté vers des missions de courte durée qui seront autour de la manutention, du jardinage, de la restauration de collectivité, de l'entretien ménager ou d'espace vert.

Condition d'accès :

> Etre éligible à l'insertion par l'activité économique (IAE), être très éloigné de l'emploi

START'AIR

Des permanences ont lieu sur rendez-vous dans les communes de :

- Chateaugiron
- Noyal-Sur-Vilaine
- Vern-Sur-Seiche

101 A Avenue Henri Fréville
35000 RENNES
Tél. : 02 99 22 20 13
Mail : info@startair.org
www.startair.org

RELAIS EMPLOI

L'association intervient sur les secteurs de :

- Bruz
- Chartres de Bretagne
- Noyal-Châtillon-sur-Seiche
- Orgères
- Pont-Péan
- Saint-Jacques de la Lande

Espace Simone Veil
Rue des planches
35170 Bruz
Tél. : 02 99 05 53 09
www.relaisemploi.net

3. Services d'aide à l'emploi spécifiques

OPS (Organisme de Placement Spécialisés) CAP EMPLOI – SAMETH 35

Ce service est géré par ADIPH 35 (Association Départementale pour l'Insertion des Personnes Handicapées), il vous accompagne vers et dans l'emploi et vous oriente vers le bon interlocuteur. Il vous aide dans la recherche d'un emploi ou dans le maintien de votre emploi, dans l'adaptation de votre poste de travail en collaboration avec votre

employeur, dans votre intégration professionnelle, et dans vos demandes de prestations et services.

Condition d'accès :

- > Etre bénéficiaire de l'obligation d'emploi et être orienté vers le marché du travail ordinaire

ADIPH 35

6 allée de la Guérinière
35067 Rennes
www.adiph35.com

<p>Pour les demandeurs d'emploi :</p> <p>Cap Emploi : Tél. : 02 23 44 82 30 Mail : capemploi35@capemploi35.com</p>	<p>Pour le maintien dans l'emploi (que vous soyez salarié, agent de la fonction publique ou travailleur indépendant) :</p> <p>Sameth : Tél. : 02 23 44 82 38 Mail : sameth35@sameth35.com</p>
--	---

AGEFIPH : Association pour la Gestion, la Formation et l'Insertion des Personnes Handicapées

L'AGEFIPH vous apporte des aides financières et des services.

Conditions d'accès :

- > Etre une personne reconnue handicapée engagée dans des démarches d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi dans le milieu ordinaire dans le secteur privé.

4 Avenue Charles Tillon
35000 Rennes
Tél. : 0 800 11 10 09
Mail : bretagne@agefiph.asso.fr
www.agefiph.fr

4. Entreprises et établissements pour les adultes en situation de handicap

Une liste des établissements est disponible dans le « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » du Département d'Ille-et-Vilaine et de la MDPH que vous pouvez consulter à la MDPH, dans les différents CLIC d'Ille-et-Vilaine ou sur le site internet : <http://www.mdp35.fr/publication/guide-pratique-pour-les-personnes-en-situation-handicap>.

Condition d'accès :

> avoir une orientation notifiée par la MDPH

Entreprise adaptée (EA)

Elles permettent à une personne en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses possibilités dans une entreprise en milieu ordinaire.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

Ils permettent à une personne en situation de handicap d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée.

En savoir



- Si vous rencontrez des difficultés dans votre travail à cause de votre handicap, n'hésitez pas à demander un rendez-vous au médecin du travail pour lui en parler. Il est tenu au secret professionnel et vous aidera dans vos difficultés.
- Si vous voulez faire une formation et que vous avez une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), n'hésitez pas à faire une demande auprès de la MDPH, vous pourrez être orienté vers un Centre de Rééducation professionnelle (CRP) ou une Ecole de Rééducation professionnelle (ERP).

Le transport



1. Les services dans les transports collectifs ordinaires..... 66

- Service pour les personnes à mobilité réduite Aéroport de Rennes
- Service ACCES PLUS – SNCF : TGV et TER
+ Service DOMICILE – GARE
- STAR
- Illenoo service
- Faciligo

2. Réseau de covoiturage en lien avec l'insertion professionnelle..... 71

- EHOP SOLIDAIRES

3. Les services de transports à la demande 71

Pour le secteur de Châteaugiron :

- INOXIA Navette
- Transport à la demande HANDIPASS

Pour Rennes Métropole :

- HANDISTAR

4. Locations et ventes de voitures adaptées 75

- WHEELIZ – Location de voitures adaptées
- HANDYNAMIC

1. Les services dans les transports collectifs ordinaires :

Service spécifique - Aéroport de Rennes

L'aéroport de Rennes propose un dispositif d'assistance gratuit aux personnes à mobilité réduite, de l'aéroport, poursuivi au cours du voyage et dans l'aéroport d'arrivée.

Pour l'arrivée à l'aéroport : vous avez la possibilité de vous faire déposer en voiture devant l'aérogare sur simple appel à l'interphone

Pour être pris en charge dans l'aéroport : dès votre arrivée, signalez-vous à l'enregistrement ou à l'accueil-information.

Conditions d'accès :

- > Signaler vos besoins, qu'ils soient humains ou matériels, lors de votre réservation auprès de votre compagnie aérienne et jusqu'à 48h avant votre départ
- > Présentez-vous dans l'aérogare au moins une heure avant le départ de votre vol

Avenue Joseph le Brix
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
www.rennes.aeroport.fr

Services SNCF

• Accès plus

Service gratuit d'accueil en gare et d'accompagnement jusqu'à la place dans le train pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. La prestation offre la possibilité :

- d'acheter des titres de transport adaptés à votre situation.
- de réserver vos prestations d'accueil en gare et d'aide pour monter/descendre du train (Accès Plus n'est en aucun cas un service d'accompagnement pendant le voyage)
- d'accéder aux informations nécessaires au bon déroulement de votre trajet.

Conditions d'accès :

- > Réservation par téléphone ou sur internet, dès l'achat de vos billets et au plus tard 48h avant le départ et vous présenter 30 minutes avant le départ avec le billet de train. Le service prévoit le portage d'un seul bagage de 15 kg maximum.

• Trains nationaux et internationaux

Toute personne dont la mobilité est réduite, lors de l'usage d'un moyen de transport, en raison de tout handicap physique (sensoriel ou moteur, permanent ou temporaire) ou de tout handicap ou déficience intellectuels, ou de tout autre cause de handicap ou de l'âge et dont la situation requiert une attention appropriée.

• TER, dans le cadre de trajets en correspondance avec les trains nationaux et internationaux

Conditions d'accès :

- > Titulaire d'une carte d'invalidité
- > Cartes de priorité, de station debout pénible ou de stationnement de véhicule
- > titulaire d'une carte « réformé/pensionné de guerre »
- > Se présenter avec votre propre fauteuil roulant

Dispositions communes

Le guide qui bénéficie d'une réduction ou de la gratuité qui dépend de la carte d'invalidité de la personne handicapée qu'il accompagne ne peut pas bénéficier du service pour lui-même.

Tél. : 0 890 640 650 (0,12 € TTC/ min+ coût d'un appel local)

Mail : accesplus@sncf.fr

www.oui.sncf

www.accessibilite.sncf.com

• Accès TER

Service gratuit d'accueil en gare et d'accompagnement aux trains et aux cars TER permettant aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite de se déplacer plus facilement.

Réservation par téléphone ou sur internet au moins 48h avant le départ et vous présenter 30 minutes avant le

départ avec le billet de train. Pour tout départ un mardi, vous devrez effectuer au plus tard votre réservation le samedi précédent.

Conditions d'accès :

- > Titulaire d'une carte d'invalidité
- > Cartes de priorité, de station debout pénible ou de stationnement de véhicule
- > Titulaire d'une carte « réformé/pensionné de guerre »
- > Se présenter avec votre propre fauteuil roulant

Tél. : 0 800 880 562 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Mail : ter.bretagne@sncf.fr

www.ter.sncf.com/bretagne/contacts

• Service domicile-train

Service d'accompagnement personnalisé du domicile jusqu'à votre place à bord du train et à l'arrivée de la gare à votre domicile.

Service complémentaire avec le service Accès Plus.

Les tarifs du service domicile train varient en fonction du lieu de résidence et de l'éloignement par rapport à la gare de départ.

Tél. : 0 811 654 653 (0,05 € TTC/ min+ coût d'un appel local)

www.oui.sncf/services-train/domicile-train

Service de Transport en commun de l'Agglomération Rennaise (STAR)

Service de transport public organisé par Rennes Métropole sur l'ensemble de son territoire.

Vous pouvez vérifier les points d'arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite sur le site internet :

<http://accessible.star.fr>

Illenoo service

Réseau de transport public en Ille-et-Vilaine. Si vous voulez circuler sur les lignes du réseau et que vous êtes en fauteuil roulant, vous devez contacter le service, si la ligne que vous voulez prendre n'est pas accessible on vous organisera un transport spécifique.

Conditions d'accès :

- > Pour les personnes en fauteuil roulant avec une carte d'invalidité supérieur à 80 % et leur accompagnateur
- > Réservation au moins la veille du trajet
- > Vous pouvez consulter une liste des arrêts accessibles pour les personnes à mobilité réduite sur le site internet
- > Réservation par téléphone

illenoo-services

16 place de la gare - 35000 Rennes

Tél. : 0 810 35 10 35

Mail : contact@illenoo-services.fr

www.illenoo-services.fr

2. Réseau de covoiturage en lien avec l'insertion professionnelle

EHOP SOLIDAIRES

Réseau de covoiturage de proximité, solution de déplacements vers l'emploi, et tout ce qui concerne l'insertion professionnelle, réseau ponctuel ou régulier. Suivi individuel de la mise en relation entre les covoitureurs.

Téléphone réseau domicile-travail, régulier: 02 99 35 10 77

Téléphone réseau EHOP solidaires : 02 99 35 01 56

Mail : contact@ehop-solidaires.fr

www.ehop-solidaires.fr

3. Les services de transports à la demande

Pour le secteur de Châteaugiron :

INOXIA – Navette vers le centre aquatique

Transport à la demande vers le centre aquatique de Châteaugiron qui circule pendant les vacances : le mercredi, samedi et dimanche et hors vacances scolaires le samedi et dimanche. Départ entre 13h et 14h et retour entre 17h et 18h30. Il s'arrête à :

- Chancé

- Domloup
- Noyal-Sur-Vilaine
- Ossé
- Piré-Sur-Seiche
- Saint-Aubin-Du-Pavail
- Servon-Sur-Vilaine.

Conditions d'accès :

- > Habitants de la communauté de communes de Chateaugiron
- > Inscription au moins 24h avant au 08 10 69 97 47
- > Tarif : 1,50€ aller/retour

Communauté de communes du Pays de Châteaugiron

16 rue de Rennes
35410 Châteaugiron
Tél. : 02 99 37 67 68
www.cc-payschateaugiron.fr

Transport à la demande – HANDIPASS

Transport à la demande réguliers et ponctuels qui circule du lundi au jeudi de 7h-21h ; vendredi au samedi : 7h-23h; dimanche et jours fériés : 7h-21h. A l'exception de :

- déplacements scolaires et universitaires
- déplacements qui bénéficient d'une prise en charge par la Sécurité Sociale
- déplacements vers les IME, IEM, EA, ESAT et toute structure ayant la charge de ses transports

Au départ de l'une des communes de la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron, à destination de l'une de ces mêmes communes ou de l'une des communes suivantes :

- Acigné
- Betton
- Brécé
- Cesson-Sévigné
- Chantepie
- Janzé
- Rennes
- St Grégoire
- Vern sur Seiche

Conditions d'accès :

- > Habitants de la communauté de communes de Chateaugiron
- > Personne en fauteuil roulant et/ou détentrice d'une carte d'invalidité au taux minimal de 80 %, ou une personne souffrant de cécité ou ayant une vision inférieure à 1/20
- > Vous devez-vous inscrire à la communauté de communes de Châteaugiron puis réserver au moins 24h00 à l'avance
- > Tarif : 1,50 € le trajet

Communauté de communes du Pays de Châteaugiron

16 rue de Rennes
35410 Châteaugiron
Tél. : 02 99 37 67 68
Mail : ccpc@cc-payschateaugiron.fr
www.cc-payschateaugiron.fr

Pour Rennes Métropole :

TSH (Transport de Personnes Handicapées)

Entreprise de transport à la demande spécialisée dans le transport des personnes en situation de handicap.

Conditions d'accès :

- > Réserver au moins deux jours avant le départ
- > Pour le premier trajet, un devis vous sera envoyé

7 rue Helene boucher
35235 Thorigné-Fouillard
Téléphone : 02 99 38 37 71 ou 06 07 85 89 11
Mail : contact@tsh-raoul.fr

HANDISTAR

Service de transport public qui dessert les communes de Rennes Métropole. Il circule du lundi au samedi entre 7h et 00h30 ; entre 9h et 00h30 le dimanche et les jours fériés.

Conditions d'accès :

- > Les personnes en fauteuil roulant, non voyantes titulaires de la carte d'invalidité cécité, si vous êtes une personne en situation de handicap qui ne peut pas utiliser les transports en commun seule ou accompagnée
- > Les réservations se font par téléphone, par mail ou par internet
- > Tarif : ticket unité STAR, 1,50€ par trajet

HANDISTAR

26 rue du Bignon
35135 Chantepie
Téléphone : 02 99 26 05 50
Mail : info@handistar.fr

4. Locations et ventes de voitures adaptées

WHEELIZ – Location de voitures adaptées

Entreprise de location de voitures aménagées en ligne, vous pouvez louer une voiture adaptée, avec une rampe ou un poste de conduite adaptée à un particulier ou mettre votre voiture adaptée à louer.

Conditions d'accès :

- > Les échanges avec le propriétaire de la voiture choisi et la réservation se font en ligne
- > Le prix est suggéré par le service de location et le propriétaire le fixe

Téléphone : 01 79 72 80 22
Mail : hello@wheeliz.com
www.wheeliz.com

HANDYNAMIC

Entreprise de location et de vente de voitures et camping-cars aménagés et adaptés. Tous les véhicules peuvent être livrés à domicile ou aux gares et aéroports de votre choix.

14 rue Louis Blériot
35235 Thorigné Fouillard
Téléphone : 02 90 56 60 14
Mail : rennes@handynamic.fr
www.handynamic.fr

En savoir



Si vous avez besoin d'un transport scolaire individuel adapté pour votre enfant, il faut faire une demande auprès de la MDPH.

Pour simplifier vos déplacements en Bretagne vous pouvez préparer vos itinéraires avec le site Internet : www.breizhgo.com, il regroupe l'ensemble des moyens de transports collectifs accessibles pour circuler dans toute la région.

Une application gratuite permet de calculer des itinéraires accessibles, et d'afficher les lieux accessibles sur Rennes et Lorient : www.handimap.org

Certains taxis disposent de voitures adaptées, renseignez-vous auprès des compagnies.

Certains services d'aide à domicile proposent des services de transport dans le cadre d'un accompagnement, ex : Handicap service 35, ADMR des bords de Vilaine

En savoir



• **Faciligo** : Réseau social qui facilite la mobilité par la mise en relation de voyageurs à mobilité réduite avec des voyageurs soucieux de prêter main forte.

Conditions d'accès :

- > Service qui fonctionne dans tous les modes de transports
- > La personne accompagnée ne paye qu'un seul billet et un forfait d'accompagnement 50% à 70% moins cher qu'un deuxième billet, qui est reversé à la personne qui l'assiste

Téléphone : 09 74 48 90 66

Mail : contact@faciligo.fr

www.faciligo.fr

Loisirs

Culture

Sports



1. Vacances..... 83

Quelques grandes associations qui proposent des séjours adaptés:

- ADAPEI 35 (Rennes)
- Réseau Passerelles (Montfort-sur-Meu)
- EPAL : Evasion en Pays d'Accueil et de Loisirs (Rennes)
- APF Evasion (Réseau National)
- ALISA

2. Loisirs..... 86

- Scouts et guides de France (Bruz, Chateaugiron)
- Caf'Art'Naüm (St Erblon)
- Jeanne d'Arc de Bruz (Bruz) : Théâtre
- Accueils de jour

3. Culture..... 92

- Réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes de Châteaugiron (COMCOM)
- Médiathèques Rennes Métropole (Rennes Métropole)

4. Sport 98

Les grandes institutions :

- CDSA 35 Comité Départemental de Sport Adapté d'Ille-et-Vilaine (Rennes) - ASCAR - Association Sportive et Culturelle Adaptée de Rennes métropole (Rennes)
- HANDISPORT

Les sections Handisports du territoire :

- Jeanne d'Arc de Bruz : BOCCIA et SARBACANE
- Olympique club Tennis (Cesson)
- OccNatation (Cesson)
- Tennis de Table (Thorigné)
- Les Archers de Laillé (Lailié)

Les Sections sports Adaptés :

- Olympique club Tennis (Cesson)
- Basket Adapté - Union sportive de Noyal Châtillon sur Seiche
- Basket Adapté - Thorigné-Fouillard Basket Club
- Jeanne d'Arc de Bruz : Danse, Randos Santé, Gym, Musculation, Handball et Babyfoot
- Les Archers de Laillé (Lailié)

Le matériel sportif adapté :

- Vélofasto

1. Vacances

Il existe diverses associations qui proposent des séjours vacances adaptés avec un accompagnement pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez en trouver certaines ci-dessous :

Quelques associations qui proposent des séjours adaptés:

ADAPEI 35 :

Condition d'accès :

- > Séjours enfants de 10 à 17 ans et séjours adultes
- > Pour les personnes en situation de handicap ayant une déficience intellectuelle

17, rue Kerautret Botmel
35044 Rennes

Tél : 02 99 22 78 45

Mail : loisirs.vacances@adapei35.asso.fr

Réseau Passerelles

Condition d'accès :

- > Service de la fédération loisirs pluriel, il propose des séjours pour les familles avec des enfants en situation de handicap dans des lieux de vacances ordinaires, possibilité de confier votre enfant à une équipe de professionnels en journée sur place
- > Pour les enfants de 3 à 16 ans

- > Pour les enfants bénéficiaires de l'AEEH
- > Tout type de handicap

8 rue de la Gare
35160 Montfort-Sur-Meu
Tél. : 0 820 820 526
Mail : contact@reseau-passerelles.org
www.reseau-passerelles.org

EPAL : Evasion en Pays d'Accueil et de Loisirs

Condition d'accès :

- > Pour les enfants de 6 à 17 ans et les adultes en situation de handicap
- > Toutes les inscriptions se font au siège social

www.epal.asso.fr

<p>Siège social 10 rue Nicéphore Niépce 29801 Brest Tél. : 02 98 41 84 09</p>	<p>Antenne de Rennes Bureau de la délégation haute Bretagne 21 rue de Châtillon Esplanade de la Gare SNCF - Sortie Sud 35000 Rennes Tél. : 02 99 27 67 30</p>
--	--

APF Evasion

Condition d'accès :

- > Séjours enfants : entre 11 et 25 ans et séjours adultes en situation de handicap
- > Plusieurs types de séjours : classiques et mixtes
- > En fonction du type de séjours, ils s'adressent aux personnes en situation de handicap physique avec ou non des troubles associés, et des personnes porteuses de polyhandicaps

APF Évasion

17 Boulevard Auguste Blanqui
75013 Paris

Tél. : pour le pôle adulte : 01 40 78 56 62

Tél. : pour le pôle Enfance-Jeunesse : 01 40 78 56 77

Mail séjours enfants : evasion.enfance-jeunesse@apf.asso.fr

Mail séjours adultes : evasion.vacances-adultes@apf.asso.fr

www.apf-evasion.org

ALISA

Condition d'accès :

- > Séjours en petit groupe pour les majeurs en situation de handicap qui ont une déficience intellectuelle ou un handicap psychique avec parfois un handicap associé

La Haie Robert
35504 Vitré

Tél. : 02 99 75 01 69

Mail : alisa35.siegesocial@wanadoo.fr

2. Loisirs

Vous trouverez ci-dessous une liste des associations et services qui proposent un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap sur le territoire du CLIC Alliéges, il en existe beaucoup d'autres en dehors du territoire, comme Loisirs Pluriel ou l'ADAPEI.

Caf'Art'nAüm

Association intercommunale d'art plastique qui propose des ateliers de peinture, sculpture, mosaïque dans l'objectif de créer du lien social et de favoriser les échanges et les rencontres.

Condition d'accès :

- > Inscription par activité ou pour une période, en fonction de vos disponibilités
- > Ouvert à toutes les personnes et tous les types de handicap

10 Place de la fontaine
35230 Saint Erblon
Téléphone : 06 32 70 38 16
Mail : cafartnaum@hotmail.fr
www.cafartnaum.sitew.com

Scouts et guides de France

L'association vous propose des activités de loisirs, des vacances et des week-end en France.

Pour les adultes : branche spécifique.

Pour les enfants : accueil au sein de chaque antenne

Condition d'accès :

- > Activités pour les personnes en situation de handicap mental de plus de 17 ans

Chateaugiron : 02 99 62 70 06

Bruz : 09 51 00 08 48

Réseau national : 01 44 52 37 47

Mail : ventdularge@sgdf.fr

Jeanne d'Arc de Bruz

Activité : Théâtre

Condition d'accès :

- > Personnes en situation de handicap mental

2 Esplanade Colette Besson

35170 Bruz

Tél. : 02 99 05 01 67

Mail : Asso-jab@wanadoo.fr

www.jabruz.fr

Service d'Accueil de jour (SAJ)

Les structures d'accueil de jour accompagnent les personnes en situation de handicap un à plusieurs jours par semaine et leurs proposent des activités de loisirs.

Pour pouvoir bénéficier d'un accueil, vous devez avoir une

orientation accueil de jour ou foyer de vie par la MDPH.

• Foyer de l'Olivier

Activités :

- équitation, gym, théâtre, musique, communication, randonnées, vélos, relaxation, sorties culturelles, lectures, piscine. Ateliers bougies, moulage, équitation, boulangerie

Condition d'accès :

- > Accueille les personnes adultes en situation de handicap mental et parfois avec des troubles associés

30, rue de la Noé

35170 Bruz

Tél. : 02 99 52 72 74

Mail : larche.lolivier@wanadoo.fr

• Foyer Castelhand

Activités proposées :

- Accompagnement personnalisé de l'utilisateur dans les actes de la vie quotidienne, de la communication, de la mobilité et dans des projets éducatifs, rééducatifs et sociaux. Diverses activités sont proposées
- Balnéothérapie et salle de stimulation sensorielle
- Possibilité de bénéficier d'un accompagnement médical et paramédical

Condition d'accès :

- > Accueillent les personnes polyhandicapées à partir de 18 ans

1, rue Mathurin-Méheut
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Tél. : 02 99 05 26 00

Mail : foyercastelhand@orange.fr

• Centre d'habitat les deux Rivières

Activités :

- Accompagnement dans les activités quotidiennes, activités diverses et sorties
- Favoriser l'accès aux loisirs, au sport, à la culture, à la vie associative

Condition d'accès :

- > Accueille des personnes de plus de 18 ans présentant un handicap mental et/ou psychique

Résidence Les Estuaires

1, rue d'Auvergne

35235 Thorigné-Fouillard

Tél. : 02 99 04 90 20

Mail : les2rivières@adapei35.asso.fr

• Foyer l'Orgerie, Accueil de jour Casadiaz

Activités :

- Détente, relaxation, gym douce, sorties, bricolage, ferme pédagogique, ateliers cuisine, atelier musique, zoothérapie, activités culturelles
- Possibilité de bénéficier d'un accompagnement médical

Condition d'accès :

- > Avoir une orientation FAM ou Foyer de vie de la MPDH
- > Personne en situation de handicap à partir de 20 ans

La Seiche

35770 Vern-sur-Seiche

Tél. : 02 99 00 40 15

Mail du secrétariat : foyer.orgerie@gmail.com

Mail de l'accueil de jour : sajasadiaz@hotmail.fr

• Accueil de jour Jabadao

Activités :

- Café citoyen avec des débats organisés
- Ateliers informatiques, théâtre, multimédia, bricolage, bien être

Condition d'accès :

- > Accueil des adultes, tout type de handicap
- > Vous devez vous inscrire à l'atelier qui vous intéresse pour bénéficier des services de l'accueil de jour

Le Champ-Loisel

35770 Vern-sur-Seiche

Tél. : 02 99 00 40 15

Mail secrétariat: sajs.adimc@orange.fr

En savoir



Si vous voulez en savoir plus sur l'accessibilité de certains hébergements de vacances (gîtes, camping...) aux handicaps visuels, moteurs, auditifs et mentaux, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet <http://handi.tourismebretagne.com>.

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli dans un centre de loisirs ordinaire, n'hésitez pas à le contacter, la plupart essayeront de trouver une solution d'accompagnement avec vous.

Il existe plusieurs annuaires sur les loisirs et le handicap en Ille-et-Vilaine :

- l'annuaire des « associations et clubs sportifs offrant des loisirs et des vacances adaptés aux personnes en situation de handicap mental en Ille-et-Vilaine », pour le trouver, auprès de l'ADAPEI 35.

- « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » fait par le département et la MDPH, pour le trouver : site internet ou CLIC.

Vous pouvez bénéficier d'aides financières pour vos vacances, par exemple auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), pour plus de renseignement : <http://www.ancv.com/bourse-solidarite-vacances-bsv>.

La liste complète des restaurants du réseau Cartes sonores est disponible dans les offices de tourisme.

3. Culture

• Les médiathèques – ludothèques

En fonction des médiathèques, certains services sont proposés :

- Une accessibilité des ouvrages pour les personnes malvoyantes ou non voyantes
- Des activités ponctuelles et diverses

Pour le secteur de la Communauté de Communes de Châteaugiron :

Réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes de Châteaugiron

Condition d'accès :

- Se renseigner auprès de la médiathèque de votre secteur
- Le site internet est accessible aux principales déficiences visuelles
- La plupart des médiathèques sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite
- On vous propose un service de portage de livre si vous ne pouvez pas vous déplacer
- Tarif : L'inscription est de 9,50 € si vous habitez l'une des communes du territoire, 13,50 € dans le cas contraire, gratuite pour les moins de 18 ans, étudiants et apprentis (sur justificatif), valable un an

Site internet : www.mediatheques-payschateaugiron.fr

Les Halles Rue du Porche 35410 Châteaugiron Tél. : 02 99 00 65 65 Mail : leshalles@mediatheque-chateaugiron.fr	1 rue de l'étang 35410 Ossé Tél. : 02 99 37 64 16 Mail : mediatheque.osse@gmail.com
Ludothèque 3, rue de la Madeleine 35410 Châteaugiron Tél. : 02 99 37 86 47 Mail: ludotheque@ville-chateaugiron.fr	L'intervalle 1 rue de la Motte 35530 Noyal-sur-Vilaine Tél. : 02 99 04 13 28 Mail : mediatheque@ville-noyalsurvilaine.fr
Médiathèque Philéas Fogg 13 rue de la Mairie 35410 Saint-Aubin du Pavail Tél. : 02 99 62 98 39 Mail : mediathequedupavail@yahoo.fr	5 rue des Dames 35150 Piré-sur-Seiche Tél. : 02 99 44 59 44 Mail : mediatheque@pire-sur-seiche.fr
Point lecture - Mairie 2 place Alexandre Bricet 35530 Chancé Tél. : 02 99 00 05 38	Espace de la Fontaine 2 rue Saint Martin 35530 Servon-sur-Vilaine Tél. : 02 99 00 17 01 Mail : mediatheque@ville-servonsurvilaine.fr
Espace Waldeck Rousseau Allée de l'étang 35410 Domloup Téléphone : 02 99 37 39 65	

Pour les communes de Rennes Métropole :

Condition d'accès :

- Se renseigner auprès de la médiathèque de votre secteur
- Le site internet est accessible aux principales déficiences visuelles et informe sur les différents services proposés dans chaque médiathèque
- La plupart des médiathèques sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite

Site internet :

www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/bibliotheques

<p>Médiathèque la Passerelle 22 Avenue Abbé Barbedet 35690 Acigné Téléphone : 02 99 04 34 50</p>	<p>Médiathèque Municipale 8 Place de l'Église 35230 Bourgbaré Téléphone : 02 99 57 62 54</p>
<p>Médiathèque municipale Vent de culture 2, Rue des 4 Vents 35530 Brécé Téléphone : 02 99 62 10 31</p>	<p>Médiathèque municipale Le Grand Logis 10 avenue Général de Gaulle 35710 Bruz Téléphone : 02 99 05 30 60</p>
<p>Médiathèque du Pont des Arts Parc de Bourgchevreuil 35510 Cesson-Sévigné Téléphone : 02 99 83 52 00</p>	<p>Médiathèque Municipale 86 avenue André Bonnin 35135 Chantepie Téléphone : 02 99 41 05 67</p>
<p>Médiathèque Municipale 1 rue de la Conterie 35131 Chartres-de-bretagne Téléphone : 02 99 77 13 22</p>	<p>Bibliothèque municipale Les mots passants 1 rue de Janzé 35150 Corps-nuds Téléphone : 02 99 44 03 57</p>

<p>L'INTERMED' Espace culturel Point 21 21 Rue du Point du Jour 35890 Laillé Téléphone : 02 23 61 47 64</p>	<p>Médiathèque municipale Pré En Bulles 12, rue de Châteaugiron 35410 Nouvoitou Téléphone : 02 99 37 84 71</p>
<p>Médiathèque municipale La Source 6 rue de Vern 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche Téléphone : 02 99 05 26 30</p>	<p>Médiathèque Municipale Espace culturel Le Belvédère 5 place de l'église 35230 Orgères Téléphone : 02 99 05 78 00</p>
<p>Médiathèque municipale 18, route de Nantes 35131 Pont-Péan Téléphone : 09 62 16 01 06</p>	<p>Médiathèque municipale Le Chat'pitre 14, rue de la Mairie 35230 Saint-Armel Téléphone : 02 99 62 93 88</p>
<p>Médiathèque municipale Papyrus et Pixel 1 Rue Frédéric Deschamps 35230 Saint-Erblon Téléphone : 02 99 05 11 89</p>	<p>Médiathèque municipale Lucien Herr 18, cours Camille Claudel 35136 St-Jacques-de-la-Lande Téléphone : 02 99 31 18 08</p>
<p>Médiathèque municipale Alfred Jarry Place de l'Europe 35235 Thorigné-Fouillard Téléphone : 02 99 62 00 27</p>	<p>Médiathèque municipale Espace culturel Le Volume 3 Rue François Rebelais 35770 Vern-sur-Seiche Téléphone : 02 99 62 86 96</p>

Cinéma Le Sévigné

Vous pouvez avoir accès à certains films en audiodescription, le programme est disponible au cinéma ou CLIC Allâges, n'hésitez pas à les contacter.

43 rue du Muguet
35 510 Cesson-Sévigné
Tél. : 02 23 45 10 86 ou 02 99 83 40 86
Mail : cinesevigne@club-internet.fr
Site internet : www.cinesevigne.fr

En savoir



- La plupart des événements et manifestations organisés sont de plus en plus accessibles, n'hésitez pas à vous rapprocher des organisations pour connaître les modalités.
- Il existe des dispositifs d'aide financière qui peuvent vous aider pour accéder à certaines activités culturelles, comme la carte sortir +. Rapprochez-vous de votre mairie ou de votre CCAS pour en savoir plus.
- Les Champs Libres réunissent le musée de Bretagne, l'Espace des sciences, la Bibliothèque de Rennes Métropole ainsi qu'une salle de conférences dans un même lieu.

De nombreux aménagements et équipements permettent l'accès, la circulation et le confort de tous dans chacun des espaces. A la bibliothèque des collections adaptées sont disponibles, des visites tactiles ou descriptives, des rendez-vous amplifiés ou interprétés en Langue des Signes sont régulièrement proposés. Les programmes et actualités peuvent vous être envoyés par mail.

Cette démarche globale d'accessibilité est officiellement reconnue par la marque «Tourisme et Handicap» pour les déficiences motrices, auditives et mentales.

10 cours des Alliés
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 40 66 05
Mail : accessibilite@leschampslibres.fr

4. Sport

Les grandes institutions :

La section HANDISPORT

La Section Handisport rassemble les associations qui pratiquent des activités sportives pour les personnes en situation de handicap physique, visuel ou auditif.

Un annuaire Handisport est disponible sur le site internet.

Comité Départemental Handisport d'Ille-et-Vilaine

Maison Départementale des Sports

13bis, avenue de Cucillé

36065 Rennes

Téléphone : 02 99 54 67 86 ou 06 99 94 16 07

Mail : cd35@hwww.handisport35.organdisport.org

CDSA 35 Comité Départemental de Sport Adapté d'Ille-et-Vilaine

Le CDSA organise et développe la pratique des activités sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel ou psychique.

Annuaire des sports adaptés disponible sur le site internet.

CDSA 35

Maison Départementale des Sports

13 bis, avenue de Cucillé

35065 Rennes

Téléphone : 02 99 54 67 63 ou 06 87 02 74 22

Mail : sportadapte35@gmail.com

Les sections Handisport du territoire :

Cesson Sévigné Tennis Club

Activités :

Paratennis, du tennis en fauteuil roulant pour les débutants et les compétiteurs confirmés

Condition d'accès :

- > Enfants et adultes en situation de handicap physique
- > Possibilité de prêt de fauteuil pour les entraînements par le club

Boulevard de Dézerseul

35110 Cesson-Sévigné

Téléphone : 02 99 83 86 62

Mail : cessonstennis@orange.fr

OCC Natation - Triathlon

Activité : Natation

Condition d'accès :

- > Les personnes en situation de handicap physique
- > Avec ou sans fauteuil

43 Boulevard Dezerseul

35510 Cesson-Sévigné

Téléphone : 06 66 86 08 55

Mail : pierrick.haffray@occnatation.fr

www.occnatation.fr

Section HANDISPORT – Tennis de Table

Activité : Tennis de table

Condition d'accès :

- > Personnes en situation de handicap physique
- > Personnes qui sont en fauteuil roulant
- > Personnes à partir de 4 ans

Complexe de la Ligne

10 rue des Moulins
35235 Thorigné-Fouillard
Téléphone : 09 87 31 62 31
Mail : tftt35235@gmail.com
www.thorigne-tt.net

Jeanne d'Arc de Bruz

Activités : BOCCIA (pétanque adaptée) et SARBACANE

Condition d'accès :

- > Personnes en situation de handicap physique
- > Fauteuil électrique, manuel ou debout

2 Esplanade Colette Besson
35170 Bruz
Téléphone : 02 99 05 01 67
Mail : Asso-jab@wanadoo.fr
www.jabruz.fr

Les Archers de Laillé

Activité : Tir à l'arc

Condition d'accès :

- > Personnes en situation de handicap physique en fauteuil
- > A partir de 6 ans

2 impasse Glénan
35890 Laillé
Téléphone : 07 83 07 89 69
Mail : archersdelaille@orange.fr
www.lesarchersdelaille.com

Les activités de sports adaptés du territoire :

Cesson Sévigné Tennis Club

Activité : Tennis adapté

Condition d'accès :

- > Personnes en situation de handicap intellectuel
- > Tous les âges

Boulevard de Dézerseul
35110 Cesson-Sévigné
Téléphone : 02 99 83 86 62
Mail : cessonnetennis@orange.fr

USNC Sport Adapté Noyal Châtillon sur Seiche

Activité : Basket adapté

Condition d'accès :

- > Personnes en situation de handicap mental
- > Adolescents et adultes de 14 à 40 ans

USNC SPORT ADAPTE

8 rue Aimé Césaire
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche
Téléphone : 06 30 57 57 13

Thorigné-Fouillard Basket Club

Activité : Basket adapté

Condition d'accès :

- > Personnes en situation de handicap mental
- > A partir de 16 ans

Salle omnisport des Longrais

Salle de la vigne
35235 Thorigné-Fouillard
Téléphone : 06 31 29 33 34

Jeanne d'Arc de Bruz

Activité : Danse	Activités : Randonnée santé, marche nordique adaptée
Conditions d'accès : > Personnes en situation de handicap mental et personnes à mobilité réduite	Conditions d'accès : > Personnes à mobilité réduite
Activité : Gym douce	Activité : - Multisport
Conditions d'accès : > Personnes atteintes de maladies chroniques ou handicap associés	Conditions d'accès : > Personnes en situation de handicap mental
Activité : - Musculation	Activité : - Baby-foot
Conditions d'accès : > Personnes en situation de handicap mental	Conditions d'accès : > Tout handicap et tout âge

2 Esplanade Colette Besson
35170 Bruz
Téléphone : 02 99 05 01 67
Mail : Asso-jab@wanadoo.fr
www.jabruz.fr

Les Archers de Laillé

Activité : Tir à l'arc

Condition d'accès :

> Personnes en situation de handicap mental

> A partir de 6 ans

2 impasse Gléan
35890 Laillé
Téléphone : 07 83 07 89 69
Mail : archersdelaille@orange.fr
www.lesarchersdelaille.com

Matériel sportif adapté :

VELOFASTO

Location et vente de Vélo adapté : grâce à un choix très large d'options et d'accessoires ils peuvent être adaptés à des handicaps variés : problèmes d'équilibre, maladies neurologiques, hémiplégie, mobilité réduite des membres supérieurs ou inférieurs, etc... Vous serez conseillés et équipés en fonction de vos besoins.

VELOFASTO
35690 Acigné
Téléphone : 06 77 12 76 53 ou 02 99 62 25 50
Mail : contact@velofasto.fr

En savoir



- Si vous voulez faire du sport mais rester dans votre commune, n'hésitez pas à contacter les clubs de sports concernés, même s'il n'existe pas de services spécifiques, beaucoup de clubs sont prêts à chercher des solutions avec vous pour essayer de vous accompagner le mieux possible.
- La piscine et la salle de fitness de Chartres de Bretagne dispose d'un personnel sensibilisé aux différents handicaps, il existe un service de prêt de fauteuil de mise à l'eau adapté pour la piscine, et de différents équipements adaptés. Pour les contacter :

2 rue Leo Lagrange
35131 Chartres-de-Bretagne
Téléphone : 02 99 77 47 99
Mail : contact@piscineconterie.fr
www.piscineconterie.fr



**Services
d'aide
à domicile**

Service d'aide à domicile

Une liste des services qui vont être cités en dessous est disponible dans le « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » du Département d'Ille-et-Vilaine et de la MDPH, que vous pouvez consulter à la MDPH, dans les différents CLIC d'Ille-et-Vilaine ou sur le site internet : www.mdph35.fr. Ces services sont accessibles sur notification MDPH.

- **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) :**

Service pour les adultes en situation de handicap, contribue à la réalisation du projet de vie des personnes par un accompagnement adapté favorisant le maintien des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels. Facilite l'autonomie de la vie de la personne.

- **Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) :**

Assure un accompagnement médical, paramédical et social.

- **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) :**

Assure des missions de soutien à domicile, de préservation ou de restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, de maintien et de développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

- **Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :**

Assure les soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale.

A stylized house icon in a medium blue color, featuring a gabled roof and a chimney on the right side. The word "Hébergement" is overlaid on the house.

Hébergement

Une liste des services qui vont être cités en dessous est disponible dans le « guide pratique pour les personnes en situation de handicap » du Département d'Ille-et-Vilaine et de la MDPH, que vous pouvez consulter à la MDPH, dans les différents CLIC d'Ille-et-Vilaine ou sur le site internet : www.mdph35.fr. Ces services sont accessibles sur notification MDPH.

• **Services d'hébergement Temporaire (HT) :**

Accueille des personnes en situation de handicap pour des séjours à durée déterminée, accueil limité à 90 jours par personne sur une période de 12 mois.

• **Appartement de préparation et d'entraînement à l'autonomie (APEA) :**

Appartement qui accueille des personnes en situation de handicap moteur, avec ou sans troubles associés, qui ont un projet de vie autonome à domicile, pendant une période de 3 années maximum.

• **Les habitats accompagnés et les habitats regroupés :**

Environnement adapté, sécurisé et accompagné, pour des personnes en situation de handicap qui peuvent vivre de façon autonome à domicile. Logements collectifs ou plusieurs logements individuels dans le même lieu.

• **Foyers d'hébergement pour travailleurs handicapés :**

Hébergements pour les personnes travaillant en ESAT, en Entreprises Adaptées ou qui ont un projet d'insertion professionnelle.

- **Les Foyers de Vie (FV) :**

Hébergement pour adultes en situation de handicap qui sont inaptes au travail et qui ont besoin d'un accompagnement quotidien mais qui ont une autonomie suffisante

- **Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) :**

Hébergement pour adultes en situation de handicap qui sont inaptes au travail et qui ont besoin d'un accompagnement quotidien pour la plupart des actes essentiels de la vie, d'une surveillance et de soins.

- **Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) :**

Hébergement pour les adultes lourdement handicapés qui ont besoin de soins constants.

- **Maisons de retraite spécialisées :**

Hébergement pour les personnes qui étaient reconnues en situation de handicap avant leur entrée.

- **Les sections annexes des établissements et services d'aide par le travail (SAESAT) :**

Accueille à temps partiel des personnes qui travaillent en ESAT, qui font un apprentissage progressif ou qui ne peuvent pas travailler à plein temps.



Services d'aide à la protection juridique

Le dispositif de soutien aux tuteurs familiaux

Vous êtes confrontés à la mise en place ou à l'exercice d'une mesure de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation ou mandat), pour un proche que la maladie ou le handicap a fragilisé ou rendu vulnérable..., le Dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux est là pour vous informer et vous apporter un soutien technique.

Condition d'accès :

- > Accueil personnalisé sur rendez-vous
- > Permanence mensuelle au CLIC Alli'âges, et 12 lieux de permanences sur le département

1 rue du Houx

35700 Rennes

Téléphone : 02 30 03 95 60

Mail : tuteursfamiliaux35@stf35.fr

www.tuteursfamiliaux35.org

SAUJ - Service d'accueil unique de la justice

Pour demander une mesure de protection vous pouvez vous adresser au Tribunal d'Instance, au service d'accueil unique de la justice.

Cité Judiciaire

7 rue Pierre Abélard

35031 Rennes

Téléphone : 02 99 65 37 37

Mail : tgi-rennes@justice.fr

A graphic consisting of several stylized human figures in various shades of blue, arranged in a group. The figures are simple, rounded shapes representing heads and bodies. The text is overlaid on this graphic.

Associations spécifiques

Il existe de nombreuses associations en dehors du territoire qui pourront vous apporter de l'aide en fonction de vos besoins. Cette liste n'est pas exhaustive, nous avons fait le choix de mentionner certaines associations car elles ont été évoquées au cours de la réalisation du guide.

- **Services d'aide à la communication en langue des signes :**

Les Mains de Bretagne

Association qui propose des services d'interprètes professionnels en Langue des Signes Française, se déplacent sur l'ensemble de la région Bretagne en fonction de vos besoins. Pour connaître les tarifs vous pouvez consulter le site internet ou les contacter.

11, avenue de Brocéliande

35131 Chartres-de-Bretagne

Téléphone : 07 86 10 10 84

Mail : lesmainsdebretagne@gmail.com

www.lesmainsdebretagne.com

VISUEL LSF Bretagne

Propose un service de formation à la langue des signes pour le public sourd et entendant, et dispose d'un pôle de recherche. C'est un centre préparateur et certificateur du «Certificat de Compétences en Langue des Signes Française-Langue Seconde», des niveaux A1, A2, B1 et B2 enregistrés à l'Inventaire de la Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP).

L'association propose aussi des interventions de sensibilisation à la surdité et de sa culture, auprès des entreprises et administrations ainsi que des formations spécifiques à destination du public sourd pour favoriser leurs insertion sociétale et professionnelle.

Les formations peuvent avoir différentes formes : stages intensifs, des cours du soir, des stages vacances scolaires...

Visuel-LSF Bretagne
13 rue de Belfort
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 41 84 88
Mail : contact.bretagne@visuel-lsf.org
www.visuel-lsf.org

• Services spécialisés dans le handicap sensoriel :

• Surdit  :

Union R gionale des Associations de Parents d'Enfants D ficients Auditifs (URAPEDA)

Aide   la communication entre la personne sourde ou malentendante et son environnement et   l'insertion dans tous les domaines de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

31 Bd du Portugal – Le Gacet
35200 Rennes
T l phone : 02 99 51 91 41
Mail : contact@urapeda-bretagne.fr

• Services sp cialis s dans les troubles de la vision :

Valentin HA I

Association qui d fend les droits des d ficients visuels, assure leur formation et l'acc s   l'emploi, d veloppe leur autonomie, accompagne dans l'acc s   l' crit, propose des activit s culturelles, sportives et de loisirs accessibles.

Comit  Valentin Ha y d'Ille et Vilaine

14 Rue Baudrairie
35000 Rennes
T l phone : 02 99 79 20 79
Mail : comite.rennes@avh.asso.fr

• Services sp cialis s dans les handicaps physiques :

Association des Paralys s de France (APF)

La d l gation Rennaise de l'Association des Paralys es de France propose des groupes de travail pour combattre les injustices, des repr sentations, des rencontres et des activit s de loisirs.

D l gation APF d'Ille et Vilaine

40 rue Danton
35000 Rennes
T l phone : 02 99 84 26 66
Mail : dd.35@apf.asso.fr

• Services spécialisés dans les handicaps mentaux :

Association de parents et d'amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)

L'Adapei défend les intérêts moraux et matériels des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles, les informe et les conseille.

Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

17 rue Kerautret Botmel
35044 Rennes
Téléphone : 02 99 22 77 10

Autisme Aide 35

Aide pour la mise en place d'une prise en charge adaptée par des professionnels de l'autisme, organisation de café Asperger et Autisme, conseil et formation auprès des parents.

8 rue Gabriel Germain
35000 Rennes
Mail : autismaide35@gmail.com
www.autismaide35.com

• Services spécialisés dans les troubles épileptiques :

EPI Bretagne

L'association EPI Bretagne travaille à la mise en place en Bretagne de solutions facilitant l'inclusion des personnes épileptiques dont l'épilepsie résiste aux traitements. Service

d'écoute des personnes et de leur entourage, sensibilisation des pouvoirs publics, des services d'accompagnement des personnes handicapées, des entreprises et du grand public, informations et formations sur les épilepsies, développement de projets spécifiques.

EPI Bretagne

Service de Neurologie - CHU de Rennes
2 rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes
Téléphone : 06 43 56 75 89
Mail : epi.bretagne@gmail.com
www.epibretagne.org

• Services spécialisés dans les troubles du langage :

Association d'Adultes DYS et de Parents d'Enfants DYS d'Ille-et-Vilaine (APEDYS)

Propose de réunir et d'accompagner adultes, enfants et familles, concernés par les troubles des Apprentissages dits « DYS » : dyslexie, dysphasie, dyspraxie... Sensibilise tout public, agit pour défendre leurs droits. Organise des réunions, et tient des permanences téléphoniques.

Maison Associative de la Santé

Espace Santé Olivier Sabouraud
7, Rue de Normandie
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 69 04 55 ou 02 99 69 08 60
Mail : apedys35@wanadoo.fr
www.apedys35.org et www.dys35.fr

Association Avenir Dysphasie Bretagne (AAD Bretagne)

L'association propose un temps de rencontre et de partage d'information une fois par mois, un atelier théâtre pour les jeunes, elle organise des conférences pour informer sur les troubles sévères du langage oral. Un bénévole est labellisé Pair-aidant auprès de la MDPH35

Une écoute téléphonique et/ou par mail permet de répondre aux questions des usagers sur les parcours scolaires, la vie sociale, l'insertion professionnelle et les demandes de compensation auprès de la MDPH.

Téléphone : 0612282042
Mail : aad.bretagne@gmail.com
www.dysphasie35.org

En savoir



Il existe des regroupements d'associations, vous pouvez les solliciter pour avoir plus d'informations :

• **Maison Associative de la Santé (M.A.S)**

Elle regroupe 64 associations, elle soutient et fait connaître les associations au service de malades, d'anciens malades, et de leurs familles. Pour la contacter :

Maison Associative de la Santé

Espace Santé Olivier Sabouraud
7, Rue de Normandie
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 53 48 82
Mail : maisonsante@orange.fr

• **Collectif handicap 35**

Le Collectif Handicap 35 regroupe 48 associations adhérentes représentant l'ensemble des familles de handicap. Il permet d'intervenir au niveau politique pour exprimer des besoins et solliciter des solutions adaptées et cohérentes. Pour le contacter :

31 Boulevard du Portugal
35200 Rennes
Téléphone: 09 75 41 68 07
Mail : contact@collectifhandicap35.org
www.collectifhandicap35.org

En savoir



• **Maison des Associations :**

La Maison des Associations est un bâtiment dédié aux associations. Annuaire des associations rennaises disponible sur internet. Vous pouvez les solliciter pour avoir plus d'information.

Maison des Associations

6 Cours des Alliés

35000 Rennes

Téléphone : 02 23 40 02 50

www.mda-rennes.org

Remerciements :

Un remerciement particulier aux cinq personnes qui ont partagé leurs histoires de vie et qui se sont investies dans ce projet.

Un remerciement également aux élus, aux salariés des CCAS du territoire, aux associations et aux services, et à tous les partenaires qui ont apporté une connaissance de leur territoire et de leurs activités et aux membres bénévoles de l'association qui ont contribué à l'élaboration de ce guide.

**Pour information complémentaire,
vous pouvez vous adresser au CLIC Alli'âges**

2 Bis Mail de Bourgchevreuil

35510 Cesson-Sévigné

Tél. : 02 99 77 35 13

alliages@wanadoo.fr

www.clic-alliages.fr



CLIC Alli'âges

2 bis mail de Bourgchevreuil

35510 Cesson-Sévigné

Tél. 02 99 77 35 13

alliages@wanadoo.fr

www.clic-alliages.fr

